

LES MAISONS PAYSANNES VAUDOISES

ÉVOLUTION ET POTENTIEL D'UNE TYPOLOGIE
AGRICOLE

LES MAISONS PAYSANNES VAUDOISES

ÉVOLUTION ET POTENTIEL D'UNE
TYPOLOGIE AGRICOLE

Etude de cas: La Palud, Cronay

MYRIAM DAIZ

Enoncé théorique de master

Professeur Énoncé: Nicola BRAGHIERI

Directeur Pédagogique: Nicola BRAGHIERI

Second Professeur: Anja FRÖHLICH

Maître EPFL: Peter ZURRBRÜGG

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

EPFL - SAR - MA3

TABLE DES MATIÈRES

04 Tables des matières

07 Avant-propos

08 Introduction

10 La ferme vaudoise comme typologie

13 Evolution des pratiques agricoles

16 Village de Cronay

24 La Palud

24 Implantation

30 Façades

40 Habitation

46 Rural

49 Bâtiments annexes

59 Activité agricole

78 Synthèse

79 Potentiels de la typologie

84 Annexes

84 Iconographie

85 Bibliographie

87 Remerciements

AVANT-PROPOS

Le travail qui suit provient d'un malaise entre un héritage familiale d'origine agraire et une sensibilité écologique d'une citadine. Mon grand-père maternel était agriculteur et ma mère a grandi dans une ferme. Cette ferme, je la connais. J'y ai passé des week-end, des vacances. Pourtant, je suis née et ai toujours vécu en ville. Je me rends compte que je n'ai aucune idée de ce que signifie de vivre à la campagne et de participer au travail agricole. Je garde malgré cela un profond respect pour ceux qui travaillent la terre et suis consciente qu'il s'agit d'une activité difficile, mais nécessaire, car nous dépendons tous des paysans. D'autre part, les préoccupations environnementales, que j'ai toujours eu, me semblent aujourd'hui être primordiales. La baisse des ressources en énergie fossile, la disparition de la biodiversité, l'accélération du réchauffement climatique sont toutes des conséquences de l'activité humaine et touchent l'agriculture. Cela remet en cause les méthodes d'agriculture conventionnelle, l'usage des pesticides et le rendement des cultures.

J'ai le sentiment profond que les milieux ruraux et urbains, qui ne se comprennent pas, dans le fond souhaitent la même chose. Une incompréhension les sépare. J'ai alors le désir de comprendre comment la situation des paysans suisses s'est dégradée, ainsi que la volonté de réconcilier l'agriculture et les préoccupations environnementales ; cela, en utilisant l'architecture comme prisme. Je souhaite comprendre le contexte de construction de ces fermes et réaliser leur potentiel dans un nouveau contexte agricole qui doit trouver son chemin entre progrès technique et sobriété énergétique.

INTRODUCTION

Le canton de Vaud est le deuxième plus grand canton producteur suisse, après Berne. La maison rurale dessine le paysage du Plateau vaudois aussi bien que ses champs, ses haies de peupliers. Il s'agit d'un patrimoine culturel, vivant qui a évolué au travers des siècles, des pratiques. La ferme vaudoise comporte la caractéristique d'être un bâtiment regroupant un logement et un rural, donc un lieu de travail.

Le canton peut être délimité en quatre territoires géographiques distincts, comme l'a décrit Daniel Glauser dans ses livres sur Les Maisons rurales vaudoises divisés en quatre tomes, comprenant la chaîne du Jura, la Côte, le Lavaux, la Riviera et le Pays d'En-haut, et enfin la région du Jorat à la Broye comprenant le Plateau, là où l'agriculture est la plus présente. Vaud est historiquement un canton rural. CE travail se concentrera sur le Nord vaudois.

Dans le travail qui suit, le mot ferme sera utilisé de manière analogue à celui de maison rurale et s'appuie sur la définition qu'en fait Charles Biermann :

« On parle chez nous cependant de ferme pour toute maison rurale, même sans contrat de fermage, et de fermier pour un simple locataire des terrains, sans les bâtiments d'exploitation. Rares sont les fermes permanentes, accompagnées alors d'une maison des maîtres. »¹

La crise environnementale implique une baisse des ressources énergétiques ainsi que la disparition considérable de la biodiversité. L'agriculture se trouve alors face à un double défi. Elle dépend de l'usage des machines qui dépendent elles-mêmes des énergies fossiles, d'un côté. D'autre part, elle a également besoin d'insectes pollinisateurs et de sols riches pour pouvoir être productive. Il s'agit alors d'explorer les richesses et les limites de cette typologie afin de déterminer la manière dont elle pourrait évoluer pour répondre aux défis cités. Pour cela, il faut comprendre le contexte dans lequel ces fermes ont été construites, ainsi que le système agricole dont elles dépendaient. Puis comprendre l'évolution des pratiques et des politiques agricoles pour arriver à celles pratiquées

¹ BIERMANN, C. *La Maison Paysanne Vaudoise*. p. 18

aujourd'hui.

Dans un second temps, il s'agira d'étudier l'évolution de ce type au travers d'un cas concret et spécifique, représentant une agriculture à petite échelle, une maison rurale se situant dans le nord vaudois et ayant appartenu à ma famille sur quatre générations, et dans laquelle mon grand-père est né et a vécu tout au long de sa vie, que de comprendre les changements architecturaux, les changements d'usage qui lui ont été apportés en parallèle des évolutions que l'agriculture suisse a subie.

Enfin, il s'agira d'établir les potentiels de cette typologie, ses qualités et ses limites, afin de déterminer comment elle pourrait évoluer à l'avenir.

Enfin, il s'agira d'établir des pistes de réflexions quant à l'évolution futur de ce type et la manière dont il pourrait être préservé.

LA FERME VAUDOISE COMME TYPOLOGIE

L'implantation de l'habitat rural est dictée par des facteurs d'ordre naturel, tels que la topographie, le climat, les vents dominants, l'accès à l'eau, les milieux forestiers, et des facteurs d'ordre socio-économiques et socio-culturels, qui ont pour conséquence l'agrandissement de certaines fermes par des remises accolées ou la construction d'un bâtiment supplémentaire, mais qui modifient également la structure de l'organisation communale et sociale du travail.

Les maisons rurales sont orientées avec leur ligne de faîte placée dans l'axe vent-bise, coïncidant souvent avec la direction générale de la topographie, du sud-ouest vers le nord-est. Les façades en pignon se trouvent ainsi face aux vents dominants. Le vent du sud-ouest a souvent impliqué la pose d'un revêtement protecteur de façade en tuiles ou en tavillons, surtout dans les parties élevées du territoire. Les façades principales se trouvent sous la gouttière du toit, alignées selon l'axe de la route. Elles regroupent les accès au rural contenant les écuries, la granges-fourragère, la remise, et les principales ouvertures de l'habitation.

Les vallées principales, comme la Menthue et les vallonnements orientés vers le lac de Neuchâtel se trouvent dans l'axe des vents dominants, ce qui permet une parfaite adéquation entre le climat et la topographie.

Les maisons rurales sont généralement de type concentré, c'est-à-dire que le rural et l'habitation sont regroupés dans un seul bâtiment. Une dissociation est plus présente dans les Préalpes.

Les variantes se distinguent selon la période à laquelle elles ont été construites. Les plus anciennes sont datées du XVI^e siècle, alors que Vaud était encore sous occupation bernoise. Ceci indique d'ailleurs des informations sur les techniques de construction de l'époque.

La période de 1750 à 1870, considérée comme l'âge d'or de l'agriculture, marque l'architecture des nouvelles fermes par la nécessité d'abriter le matériel nécessaire à l'exploitation, comme les faucheuses, les semoirs, en plus des charrues et des herses. Les maisons existantes deviennent alors trop petites et de nouvelles formes de fermes sont introduites. Celles-ci sont en réalité des va-

riantes basées sur le type déjà existant avec un volume augmenté pour correspondre aux nouveaux besoins. Il s'agit de la période pendant laquelle la construction de nouvelles fermes est la plus importantes.

La fin du XIX^e siècle, marquée par une crise économique liée à la mondialisation et au libre-échange, présente une diminution des nouvelles constructions. A partir du début du XX^e siècle, les progrès techniques et mécaniques impliquent l'agrandissement des fermes et la construction de nouveaux bâtiments annexes. Une architecture industrielle caractérise alors la ferme moderne, dite ferme de colonisation.

Les maisons paysannes en ordre contigu, souvent présentes au centre des villages, comme noyau originel, permettaient une construction simplifiée, limitant les murs extérieurs ainsi que les déperditions de chaleur. Les logements se trouvent aux extrémités, permettant ainsi la création d'ouvertures en pignons, offrant un éclairage naturel pour la cuisine qui se trouve généralement entre les deux chambres donnant sur les façades principales.

La maison paysanne double trouve l'origine de sa mitoyenneté au XIX^e siècle, où un père construisait dans l'optique d'un partage entre ses deux fils. Il s'agit du type le plus présent construit depuis 1760. Celui-ci est caractérisée par une symétrie, où chaque groupe mitoyen comprend trois travées, dont le logement, la grange et l'écurie, avec généralement les logements aux extrémités ce qui permet à la cuisine d'être éclairée. Des variantes existent dans la disposition de la grange et de l'écurie. La division tripartite domine largement avec une aire grange-fourragère distincte pour chacune des exploitations ; ces granges peuvent être soit au centre, soit sur les côtés, avec cette fois-ci les deux écuries en position centrale. Une autre variante, moins longue, comporte un rural subdivisé en trois parties avec une aire de grange-fourragère centrale indivise entre les deux propriétaires. Les subdivisions quadri- ou multipartites sont exceptionnelles sur cette variante de fermes, la position des logements aux extrémités empêchant un agrandissement ultérieur.

Des variantes comprenant un plus grand nombre de subdivisions, comme les fermes tri- ou quadripartites, existent également. Elles conservent généralement une configuration similaire aux fermes bipartites, mais sont plus rares.

H. Burnier résume la ferme vaudoise ainsi :

« Dans l'ensemble, on constate que la ferme vaudoise est, depuis des siècles, une maison construite solidement pour abriter sous le même toit les gens, les bêtes, les récoltes et le matériel, que l'aspect général est resté sensiblement le même, ce qui permet d'affirmer qu'il y a dans ce canton une tradition architecturale rurale bien conservée, un style de maison paysanne propre au plateau vaudois, même si chaque région et chaque époque présente, dans les détails, des particularités. » ²

² BURNIER, H. Maisons paysannes vaudoises. Architecture et Histoire. p. 20

ÉVOLUTION DES PRATIQUES AGRICOLES

De l'âge d'or à la crise économique

Dans le canton de Vaud, au milieu du XVIII^{ème} siècle, alors que les domaines appartiennent à des propriétaires qui tirent l'essentiel de leurs revenus du travail de la terre, le système économique, basé essentiellement sur l'auto-subsistance, évolue dans le sens d'une spécialisation qui a pour corollaire un développement des échanges et le passage à une économie de marché. La période entre la fin du XVIII^{ème} et le début du XIX^{ème} siècle représente un tournant dans l'agriculture vaudoise marquée par l'indépendance vaudoise en 1798.

L'exploitation des terres était régie selon l'assolement triennal collectif fondé sur la culture de céréales. Trois zones, nommées les pies étaient exploitées en commun. Des céréales étaient cultivées sur deux d'entre-elles tandis que la troisième était laissée en jachère et pâturée par le bétail, qui bénéficiait également un droit de parcours dans les forêts. Ce système rendait difficile l'intégration de nouvelles cultures. L'abandon de l'assolement triennal et de la vaine pâture d'une part et l'introduction de l'élevage pour la production laitière en plaine, auparavant réservé aux régions montagneuses, constituent les principaux changements qui vont marquer l'économie agricole de l'époque. La culture céréalière est alors en premier lieu destinée à la production de fourrages pour le bétail avec l'introduction de fourrages artificiels comme le trèfle ou la luzerne qui augmente le rendement de la production laitière et en viande. Ceci est considéré comme la première révolution agricole. En parallèle, la population du canton augmente en passant de 150'000 à 200'000 habitants entre 1800 et 1850.³

Face à la révolution industrielle et à l'introduction du libre-échange, l'agriculture vit une première crise économique à la fin du XIX^{ème} siècle, ce qui a pour conséquence le rétrécissement du secteur, nommé sous le terme d'exode rural.

Du plan Wahlen aux paiements directs

Au XX^e siècle, le nombre de personnes dans le secteur agricole diminue fortement, alors que la surface moyenne des exploitations augmente de manière constante. Les progrès dans les transports permettent le développement

³ BURNIER, H. Maisons paysannes vaudoises. Architecture et Histoire. p. 20

de véhicule destiné à l'exploitation agricole. Un agriculteur est ainsi à même de cultiver plus de surfaces agricoles. Autrement dit, grâce à la mécanisation moins de monde est nécessaire pour cultiver une même surface.

La première Guerre mondiale implique un ralentissement des échanges et une réorientation de la production laitière sur la céréaliculture, afin de garantir l'alimentation du pays. La Seconde Guerre mondiale incite la Suisse à mettre un plan d'auto-suffisance, le plan Wahlen, qui augmenta momentanément le nombre de surfaces cultivées. La guerre froide qui s'en suit conforte cette attitude. La Confédération réglemente le marché agricole, fixe les prix, garantit les achats et contrôle les importations. La situation perdure jusqu'à la fin des années 1980. La loi de 1952 sur l'agriculture permet de protéger le secteur des lois de l'économie de marché ⁴.

La chute des régimes communistes atténue le risque d'un conflit majeur. Sous la pression exercée par la politique extérieure, la Suisse se voit abolir dans les années 1990 les prix garantis et les subventions à l'exportation. Les accords avec l'OMC et le rapprochement avec l'Union européenne contraignent la paysannerie suisse à une situation difficile qui rappelle la crise vécue durant le XIX^{ème}. En 1996, le contre-projet, accepté par le peuple, à l'initiative populaire « Paysans et consommateurs – pour une agriculture en accord avec la nature » donne la tâche aux paysans suisses de l'entretien des paysages en plus de la production alimentaire, avec l'introduction de paiements directs. Il s'agit d'une forme de compensation par rapport à la politique qu'exerçait la Suisse auparavant. Les accords avec l'OMC ne permettent plus qu'un pays intervienne sur les prix versés aux agriculteurs au nom du libre-échange. L'acceptation du contre-projet donne la tâche aux paysans de s'occuper du paysage en plus de la production alimentaire. Ainsi, les domaines de plaines de plus de trois hectares doivent réserver au minimum 3,5% de leur surface pour la promotion de la biodiversité.⁵ Chaque geste considéré comme étant en faveur de l'environnement dans le travail de l'agriculteur, comme des cultures en agriculture biologique, des dispositions en faveur du bien-être animal dans les élevages, ..., permet de recevoir des compensations supplémentaires. Il est en plus demandé aux agriculteurs de tenir un décompte relativement précis, où chaque terre est répertoriée, avec la culture qu'elle contient, le nombre de traitements effec-

⁴ Werner Baumann; Peter Moser: «Politique agricole», in: *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, 16.08.2012. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/ar>

⁵ Office fédéral de l'agriculture OFAG. *Paiements directs, contribution in situ, contributions à des cultures particulières et supplément pour les céréales aux exploitations à l'année. Aperçu 2024*. Berne. 2023

tués, ...

D'autre part, la Suisse observe une baisse de la surface agricole utile en passant de 38,1% en 1979/85 à 36,9% en 1992/97. ⁶ Entre 1996 et 2003, le nombre d'exploitation agricole diminue. En parallèle, la population suisse continue d'augmenter, de même que la consommation de nutriments par jour et par personne.⁷

En résumé, les transformations subies par l'agriculture en Suisse en deux siècles est considérable. En effet, le pays passe d'une polyculture vivrière s'inscrivant sur une longue période et remontant au moins au Moyen Age à une monoculture dans un système économique de libre-échange. Ces transformations profondes n'ont été possible que grâce à la technique. Cette dernière se trouve donc au cœur de la problématique de l'agriculture puisqu'elle a permis des améliorations considérables à toutes les échelles de la société, et donc aussi dans l'agriculture, mais que face à la pénurie des ressources en énergie fossiles, elle arrive à ses limites. De plus, c'est aussi son usage qui a mené à une disparition massive de la biodiversité et à l'accélération du réchauffement climatique. Il s'agit d'un véritable paradoxe dans lequel l'agriculture se trouve étreinte. ⁸

⁶ Office fédéral de la statistique (OFS). *Reflets de l'agriculture suisse*. Edition 2004

⁷ Ibid.

⁸ Ici je ne me réfère pas à un texte en particulier, mais plutôt à des discours tenus par Jean-Marc Jan-covici, ingénieur, qui parle des enjeux énergétiques, à Emmanuel Todd, historien dont les recherches sont basées sur l'évolution démographique, ou encore Aurélien Barraud, astrophysicien et philosophe, qui met en avant l'extinction de masse que nous sommes déjà en train de vivre met qui semble être ignorée. Je me réfère également au discours de Jacques Ellul qui a dédié tout une partie de son œuvre à la technique et qui publiait *La Technique ou l'Enjeu du siècle* en 1954.

VILLAGE DE CRONAY

A l'origine d'un village, se trouve généralement un ordre religieux, un seigneur ou des familles. L'habitat rural est étroitement lié aux facteurs liés topographique, au climat, à l'accès à l'eau, aux voies de communication, ou encore au type d'exploitation du sol, afin d'établir une relation adéquate entre les maisons et leur territoire en fonction des habitudes.

« Ce village, grand ou petit, plus souvent petit que grand, petit au point qu'ailleurs on l'appellerait hameau, village cependant, parce qu'il jouit de l'autonomie communale, ce village peut avoir une forme allongée ou une forme massée. Un grand nombre, surtout parmi les petits, alignent leurs maisons sur une seule rue, avec, parfois, à un carrefour, une rue de plus, rarement deux rues, parallèles ou perpendi-



Situation de Cronay



Fig.1. Vue aérienne de Cronay. Auteur et date inconnus.



Fig.2. Vue aérienne de Cronay. Auteur et date inconnus.

culaires l'une à l'autre (comme à Boulens ou Cronay) ; mais déjà on passe ainsi à la forme massée, sur plusieurs rues, parallèles ou transversales, avec des ruelles de raccordement. C'est souvent le relief qui impose le choix : sur les versants, la forme allongée, suivant les courbes de niveau, ou parfois les coupants ; sur le Plateau, dans le fond des vallons, dans les plaines, la forme massée. »⁹

Cronay, commune rurale périurbaine s'étendant sur 659 hectares¹⁰, située à 630 mètres d'altitude dans le Nord vaudois dans la région vallonnée au-dessus d'Yverdon, en direction de Moudon, trouve son origine dans une seigneurie dépendante alors des terres du château de Saint-Martin-du-Chêne. Elle devient ensuite partie du baillage d'Yverdon en 1536, qui devient lui-même district en 1798¹¹. Sa frontière, qu'elle partage avec six autres communes, est marquée par les bois et par la Menthue à l'est. Le village s'est développé selon ce que D. Glauser nomme une structure linéaire horizontale double. Celle-ci comprend deux axes parallèles reliés entre eux de manière diffuse par des éléments en épis.¹² Une structure similaire se trouve dans dix autres villages vaudois.

« [...] Au degré le plus élevé, les maisons s'isolent, à deux, à trois, par petits paquets que des chemins desservent, tout un réseau de voies greffé sur la route principale. Le village s'aère, se pare de verdure. »¹³

La commune comptait 263 habitants en 1764, 561 en 1850, 470 en 1900, 328 en 1950, 248 en 1980, puis 308 en 2000¹⁴. Elle compte actuellement 410 habitants¹⁵.

Cronay connaît un pic au moment de l'âge d'or agricole, puis chute progressive avec les crises successives ainsi que les avancées techniques. Une nouvelle augmentation se dessine à partir des années 2000, ne comprenant pas seulement des agriculteurs, mais aussi au profit de nouveaux habitants travaillant à Yverdon.

Les limites communales sont constituées par les forêts qui l'entourent. Le travail forestier a de ce fait longtemps constitué une importante tâche hivernale assumée par les paysans. Le village a couramment été défini par « le haut » et « le bas » du village, permettant de reconnaître certains habitants par leur localisation, ainsi on connaissait un

⁹ BIERMANN, C. *La Maison Paysanne Vaudoise*. p. 21-22

¹⁰ Swisstopo

¹¹ MONBARON, Patrick-R. «Yverdon», in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 29.10.2012. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007585/2012-10-29/>

¹² GLAUSER, D. *Les Maisons rurales du canton de Vaud. Du Gros-de-Vaud à la Broye*.

¹³ BIERMANN, C. *La Maison Paysanne Vaudoise*. p. 23

¹⁴ Philippe Heubi: «Cronay», in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 27.01.2011. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002631/2011-01-27/>

¹⁵ «Geoclip Air - R 4.15.0 - Indicateurs : Cartes, Données et Graphiques.» Accessed December 28, 2023. https://cartostat.vd.ch/#bbox=2529974,1186771,26485,20556&c=indicator&i=pop_natio.pop_31_12&s=2022&-selcodgeo=5910&view=-map1.

René d'en bas, ou Les Viquerat d'en haut. La commune compte cinq lieux-dits habités, formés d'une ou plusieurs maisons, extérieurs au village, soit En Joux, La Crausaz, La Baumaz, La Rupe et Le Paudex. La route principale passe en dehors du village.

Plusieurs bâtiments, lieux caractéristiques ponctuent la vie villageoise. Au cœur du village l'église et sa cure ; la laiterie aujourd'hui transformée en habitat mais qui était le lieu de rencontre des « couleurs de lait » et de ceux qui venaient s'approvisionner ; les producteurs de lait venaient livrer matin et soir ; chacun procédait à la pesée sous l'œil du laitier qui faisait le relevé dans un carnet; le lait était ensuite stocké dans une grande cuve avant d'être acheminé par camion- citerne vers des lieux de transformation. En face de la laiterie se trouve le bâtiment scolaire qui abritait jadis un congélateur communal où les villageois pouvaient louer des cases pour conserver leurs denrées alimentaires.

Le bas du village n'est pas peu fier de compter la maison Töpffer, maison héritée en 1843 par l'écrivain genevois Rodolphe Töpffer.

Le club de football datant de 1954 prend une place importante dans la vie villageoise. A l'Est du terrain de football se situe la grande salle qui était un ancien battoir. Celui-ci remplaçait le battage au fléau sur l'aire de la grange. La grande salle comporte une salle de gymnastique à l'étage supérieur, elle sert aussi de salle pour des manifestations comme les soirées du Chœur d'homme, l'étage inférieur étant équipé d'une cuisine et d'une salle plus petite. La transformation du battoir en grande salle est courante dans les villages vaudois et D. Glauser en cite plusieurs exemples.

Le village a eu compté jusqu'à quatre bistrotts ; il faut dire que l'alcoolisme était un problème récurrent dans les campagnes, phénomène qui a d'ailleurs été décrit par H. Mendras. Une auberge était très réputée dans les années 1970. Le village disposait également d'une épicerie et d'une boulangerie. Il n'y a aujourd'hui plus aucun commerce, à l'exception de vente directe de fruits d'un producteur.

Trois fontaines ponctuent le village. Les femmes des foyers qui ne possédaient pas leur propre fontaine devaient se rendre à celles du village pour y faire la lessive.

Les fermes disposent souvent de leur propre fontaine accolée au mur extérieur du rural entre les portes de la

grange et de l'écurie, ou en retour d'angle à côté de l'écurie. Ces fontaines sont alimentées généralement par une source privée ou par un puit.

Traditionnellement, les anciens bassins sont en grès, en calcaire, parfois en granit. Le calcaire est présent surtout au pied du Jura, dans la plaine de l'Orbe. La taille du granit est pratiquée par des artisans italiens, originaires du sud des Alpes, comme les Zaretti à Lucens, les Martinetti à Moudon ou les Delmatti à Thierrens. Le granit est remplacé par le ciment à partir de 1870.¹⁶



Fig.3. École de Cronay. Auteur et date inconnus.

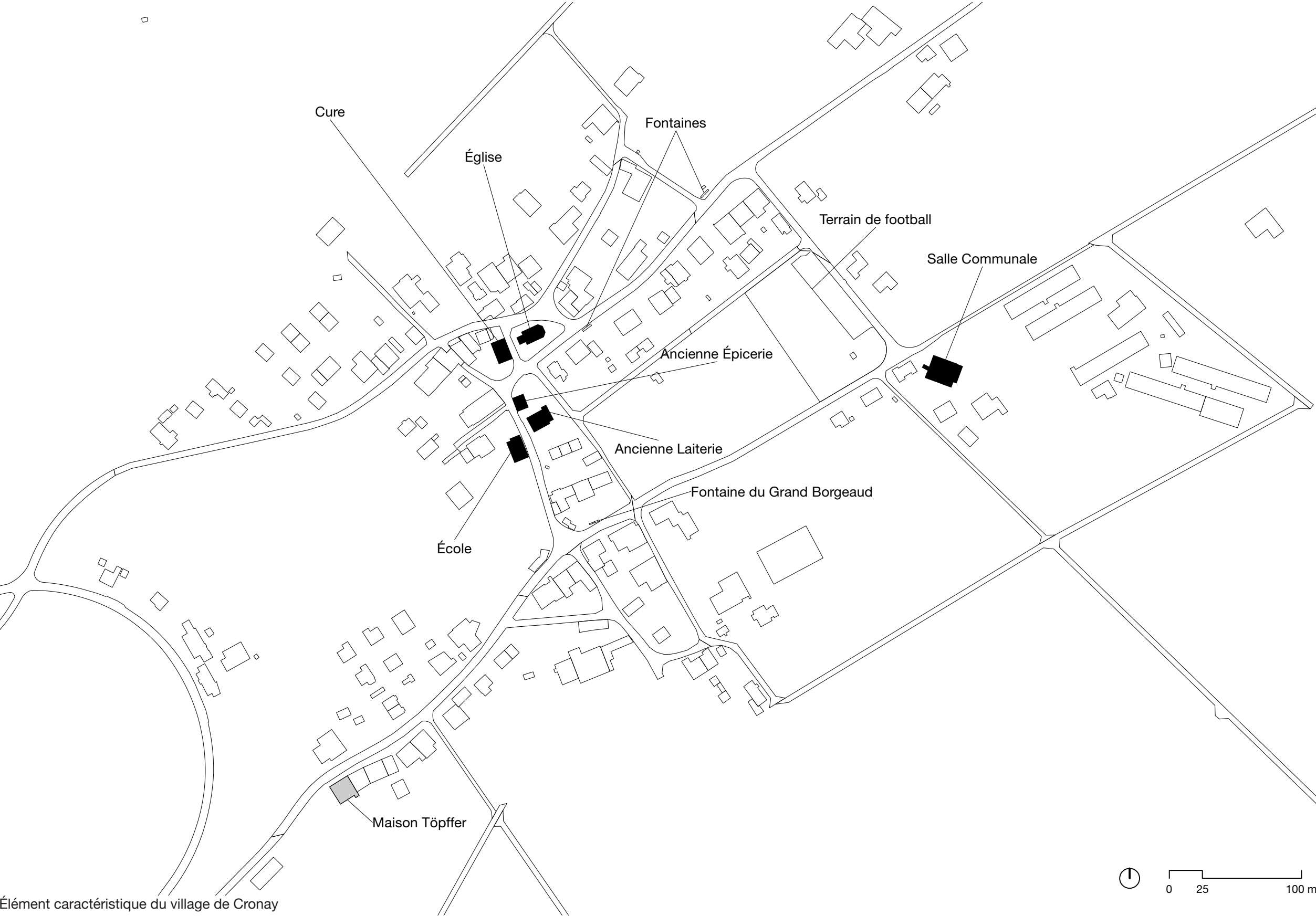


Fig.4. Fontaine du Grand Borgeaud, Cronay. Auteur et date inconnus.

¹⁶ GLAUSER, Daniel. *Les Maisons rurales du canton de Vaud. Du Gros-de-Vaud à la Broye*. p. 280



Fig.5. Église du village de Cronay. Septembre 1986. Auteur inconnu.



LA PALUD

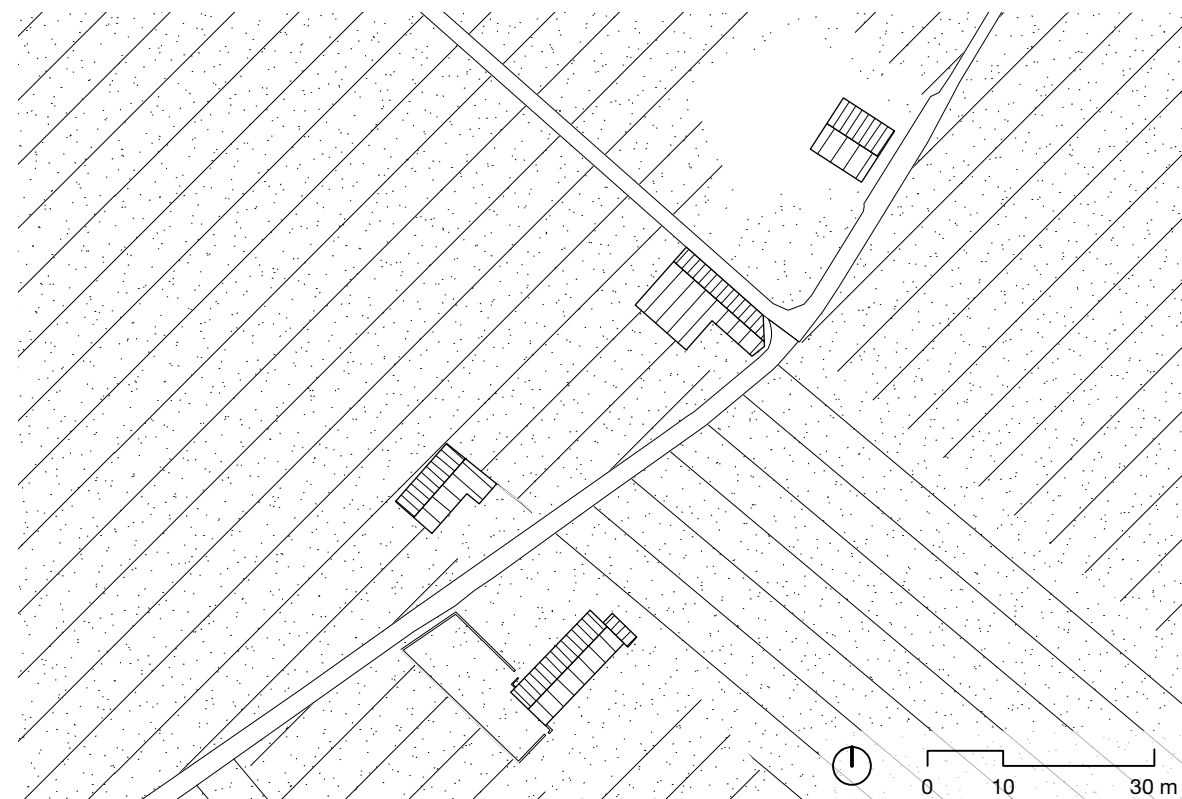
D'après les plans d'archives de 1847 et 1854, la ferme du domaine de la Palud apparaît en 1854 sans le bâtiment annexe, qui n'apparaît visible que sur le plan de 1891. Le nom « Palud » signifiant « marais, zone humide », il est alors aisé d'imaginer que la maison paysanne s'implante sur une parcelle possédant ces caractéristiques.

Difficile de savoir qui l'a construite. Mon arrière-arrière-grand-père a acheté la ferme, probablement aux alentours de 1900, les deux parties lui appartenaient, puis chaque partie a été remise à un de ses fils.

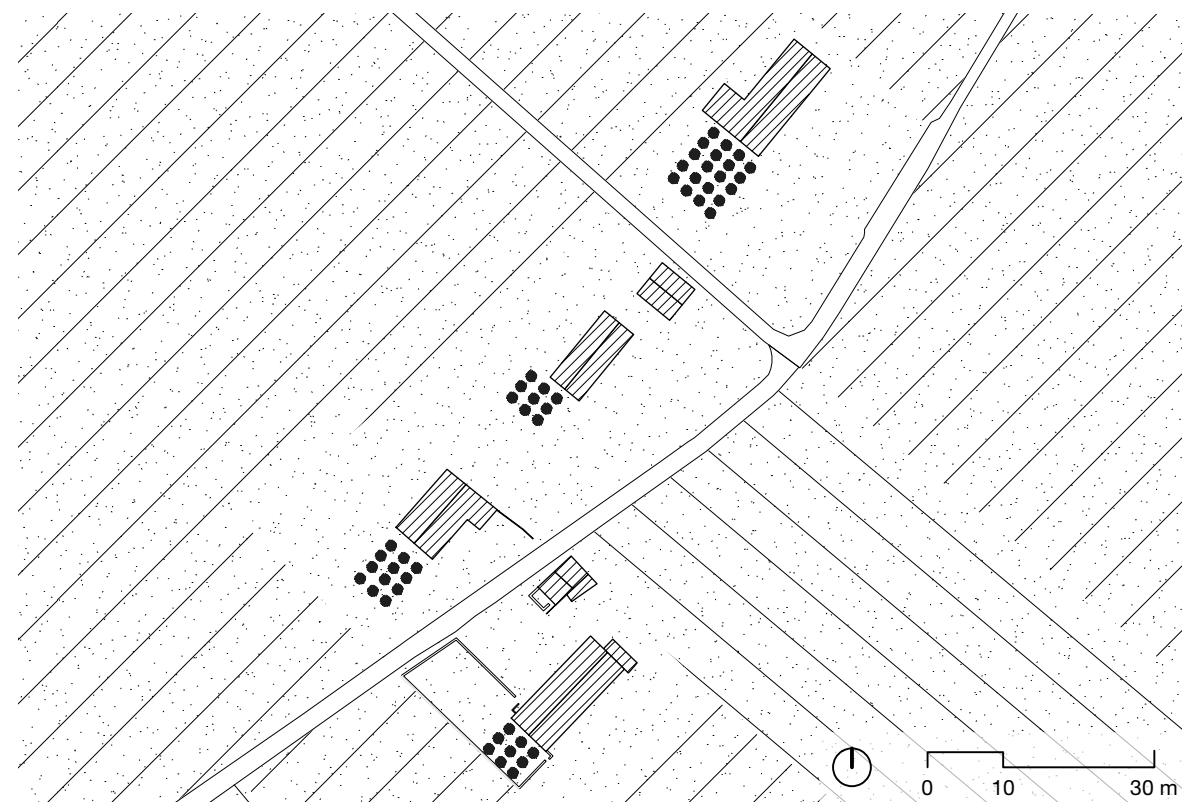
Mon grand-père, né en 1926, est le premier garçon d'une fratrie de treize enfants. En tant qu'aîné des garçons, il est toujours resté à la ferme pour aider aux tâches paysannes. A treize ans, son père étant mobilisé pour la guerre, il se retrouve à devoir gérer le travail à la ferme. Ses jeunes frères et sœurs sont envoyés comme domestiques dès l'adolescence dans d'autres familles paysannes, plus aisées. Le travail des enfants contribue au revenu familial. La ferme est remise à mon grand-père en 1958, période marquée par le passage du travail avec les chevaux aux machines agricoles motorisées.

IMPLANTATION

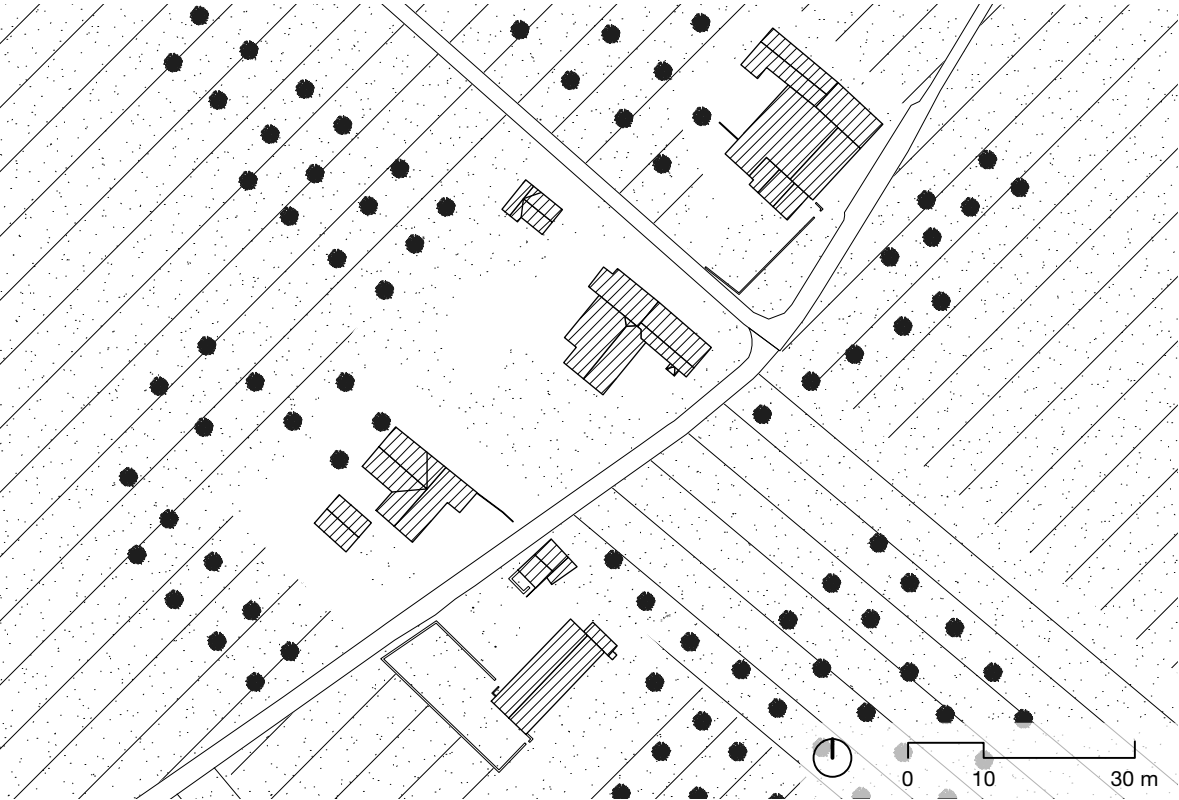
Située dans le haut du village, éloignée du noyau originel, la ferme s'implante selon un axe nord-est – sud-ouest, presque parallèle à la route de la Crause. Il s'agit d'une maison paysanne double comportant une remise en pignon nord. Elle présente un plan symétrique, où l'habitation en pignon n'occupe qu'un tiers de l'espace, tandis que le reste est dédié aux locaux agricoles, granges et écuries. Une annexe implantée le long de la route au nord-ouest de la ferme, présente sur la carte de 1891, forme une cour avec la maison et définit le lieu de la courtière. Un hangar pour les machines agricoles, construit en 1986, ferme la cour au nord.



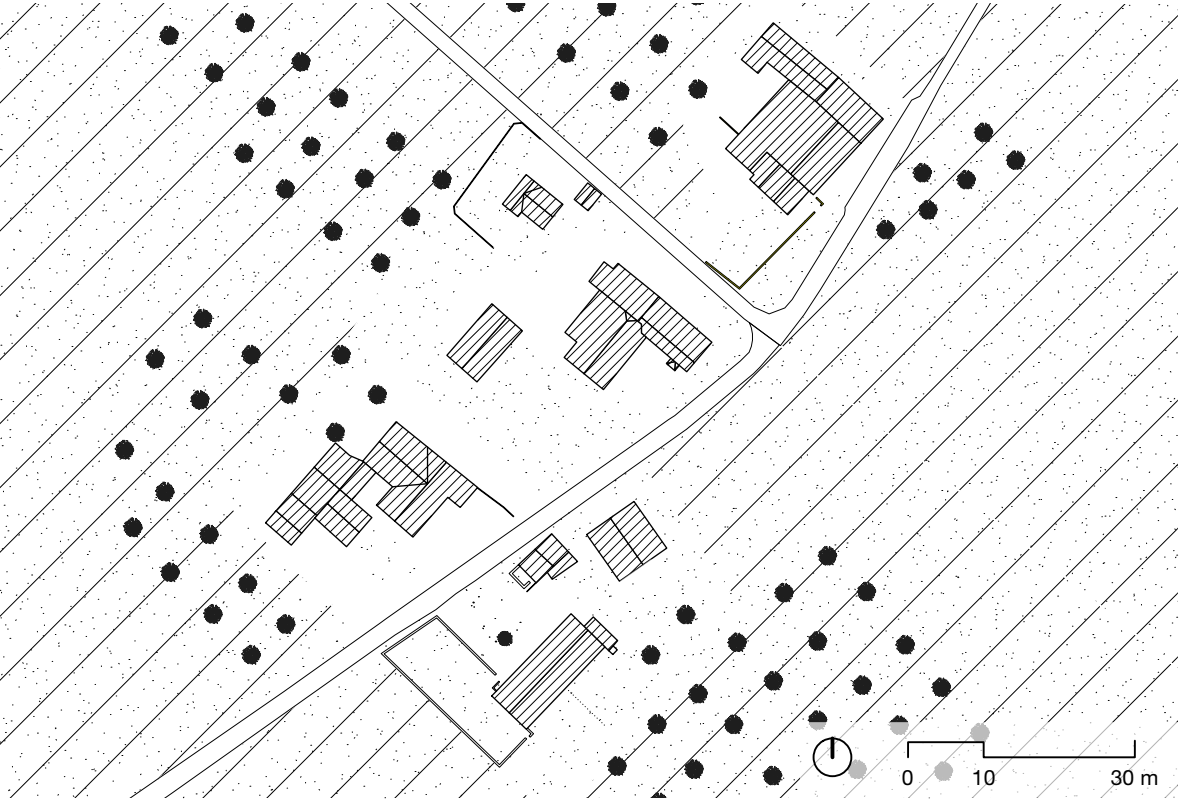
Plan masse. La Palud. 1854



Plan masse. La Palud. 1891



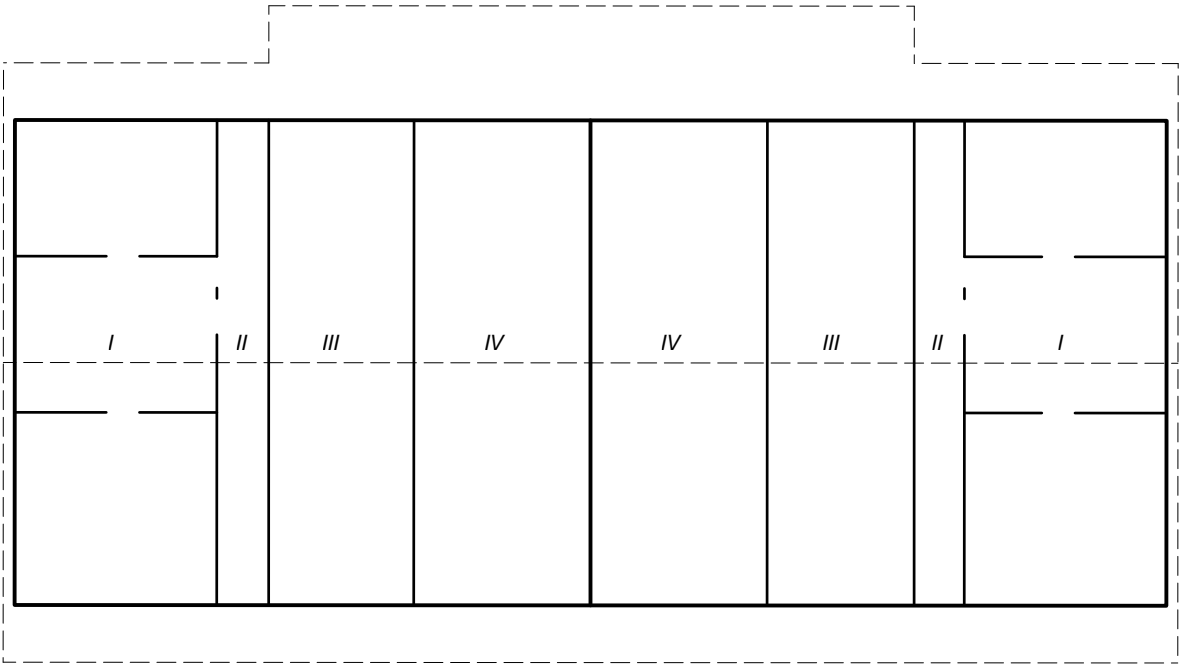
Plan masse. La Palud. 1958



Plan masse. La Palud. 1986

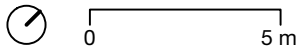


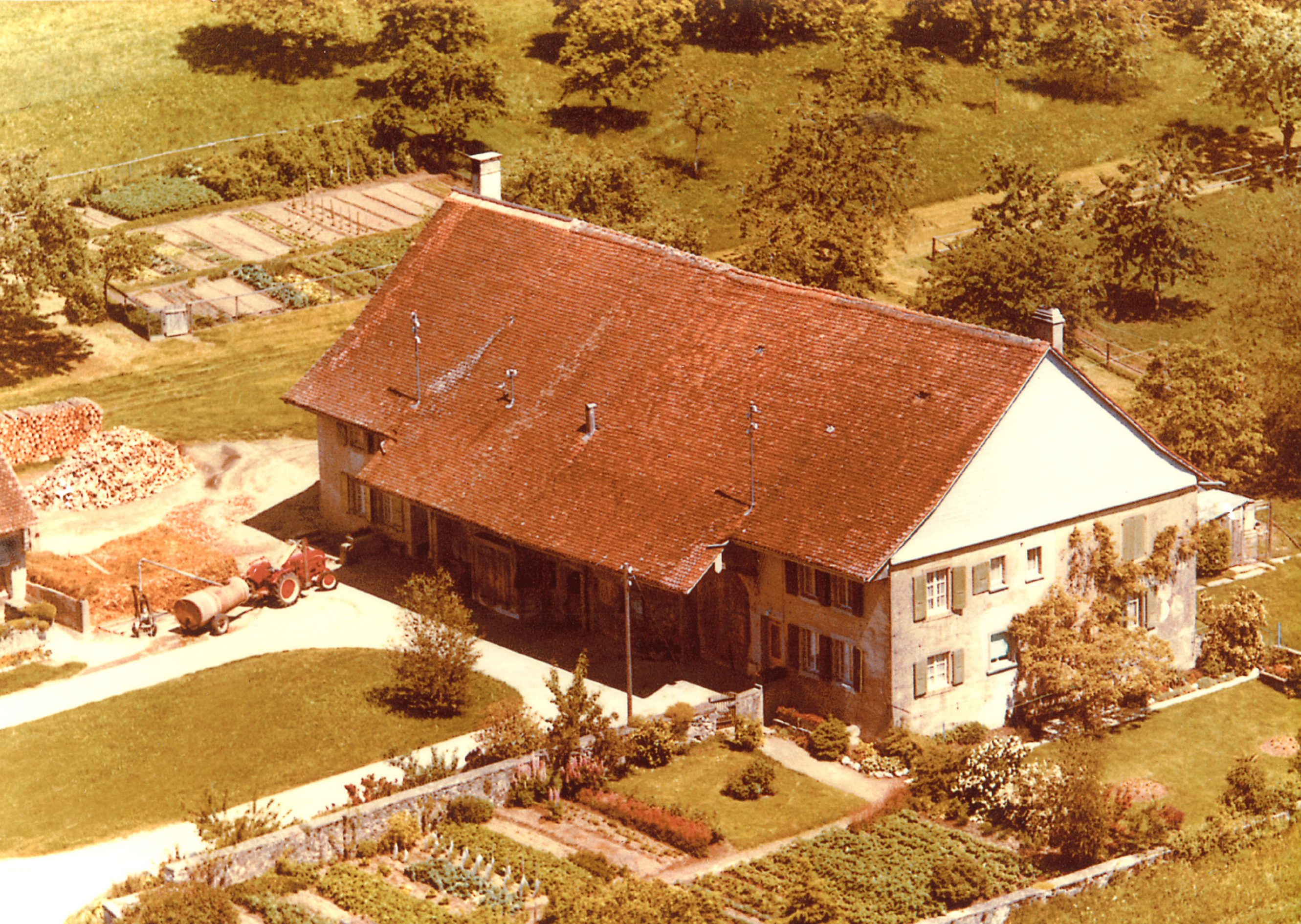
Fig.6. La Palud. Avril-Mai 1960.



- I. Habitation
- II. Couloir
- III. Grange
- IV. Ecurie

Schéma d'une maison paysanne double





FAÇADES

La composition de la façade présente le rythme des travées, et différencie l'habitation du rural. La première dispose de nombreuses baies pour bénéficier de la lumière, ce qui n'est pas recherché dans la partie rurale qui est davantage refermée sur elle-même.

Les façades avant et arrière, entièrement en moellons crépis, sont rythmées par les travées du logement, de la grange et de l'écurie. Elles comportent des encadrements en pierre, certainement calcaire, érodées par le temps, surtout au niveau de la grange.

La travée d'habitation est divisée en trois axes ; deux fenêtres et celui de la porte. En réalité, celui de la porte correspond au corridor traversant, espace de distribution, auquel on retrouve des chambres à l'étage. Les façades avant et arrière se différencient par l'absence d'une fenêtre à l'étage au niveau de la porte d'entrée, tandis que la façade arrière en comporte une qui correspond à une



Entrée de l'habitation nord de la Palud

petite chambre attenante à la chambre parentale. Bien qu'ayant été changées, les baies de l'habitation nord ont toujours eu huit carreaux, alors que l'habitation sud a des baies à six carreaux en pignon sud et sur la façade arrière. La façade avant comportait des baies à huit carreaux, qui ont été remplacée par des baies à six carreaux. Toutes les ouvertures des deux façades principales disposent de volets verts, à l'origine en bois. Les façades du logement sud ont été entièrement refaites et disposent maintenant de volets en aluminium.

Les portes d'entrée sont en bois, mais ont également été changées. A l'origine, il s'agissait de simple panneau de bois, qui ont été changés par des portes en bois comportant une baie. Celles en façade avant dispose d'une grille en fer forgé devant la baie. Un des piédroits de la porte comporte un fer, appelé décrottoir ou racloir à chaussures. Il permet de nettoyer et d'enlever les chaussures.

La façade pignon, orientée au sud-ouest, d'où viennent les précipitations, comme dans la majorité des cas a nécessité un revêtement appelés terpine, composé de tuiles plates, de tavillons, de tôle ou de plaques amiante-ciment. Elle présente de nombreuses ouvertures, dont certaines donnent sur les chambres avant et arrière profitant ainsi d'un apport de lumière supplémentaire.

En façade pignon nord-est, les seules ouvertures présentes sont celles de la cuisine et de la salle de bain, qui correspondait anciennement à l'antichambre.

Cette différence entre les deux pignons démontre que l'architecture des fermes dépend aussi de leur orientation.

La grange présente un encadrement en arc en anse de panier posé sur des impostes en saillie et comprenant également une clé en saillie. Les piédroits sont posés sur une base en saillie, appelée bouteroue servant à protéger la porte de la grange des véhicules. Cette description se retrouve dans de nombreuses fermes de la région du Gros-de-Vaud et de la Broye.

Un des piédroits de l'ouverture de la grange en façade avant comporte une inscription gravée ressemblant à une armoirie. Malheureusement le dessin intérieur a complètement été effacé par le temps, il n'est donc pas possible de déterminer l'armoire exacte. Ceci aurait pu constituer une information concernant la famille qui a construit la maison, puisque chaque patronyme originaire de la région possède une armoirie.

La porte de la grange est constituée de planche de bois verticales. Elle comporte deux battants permettant d'ouvrir entièrement la grange pour y laisser passer un char, mais également deux plus petits battants superposés permettant uniquement le passage des personnes. Les deux grands battants ont chacun une petite ouverture en hauteur en forme d'étoile. Selon divers exemples observés, chaque ferme possède des caractéristiques spécifiques. Certaines ont des planches en bois horizontales, d'autres en diagonale. Certaines sont borgnes, d'autres disposent de petites ouvertures en hauteur laissant passer la lumière, mais leur forme, elle aussi, varie entre l'ovale, le carré ...

La grange comporte encore une petite ouverture ovale, en hauteur, appelée œil de bœuf, permettant à l'air de circuler.

La porte de l'écurie est constituée des deux battants superposés en planche de bois, analogues à ceux de la grange. Les deux battants permettent de garder celui du bas fermé pour empêcher les animaux de sortir, tout en laissant ceux du haut ouvert afin de laisser passer la lumière.

Une armoire, appelée cache-collier, se trouvant contre la façade avant entre la grange et l'écurie renfermaient initialement les colliers pour les chevaux. En 1972, cette armoire a été réaffectée au rangement du matériel de traite, boilles et machine à traire.

Comme la plupart des fermes, les anciens murs sont en moellons.¹⁷ Les pierres, comme celles de l'encadrements des baies, proviennent des environs de même que le sable employé dans le mortier et le crépis de chaux. La chaux, comme liant, faite à partir de calcaire ne peut être faite dans le Gros-de-Vaud, riche en molasse. Il est alors supposé que le liant était importé du Mormont, colline encore exploitée actuellement, ou des Préalpes fribourgeoises. Les fondations sont d'environ 50 cm en terrains plats.¹⁸ Avec une implantation d'environ 80 cm à la base, et 50-60 cm à son sommet. Cette différence s'appelle « le fruit » et se trouve par principe à l'extérieur. Deux murs de pierres sont construits simultanément et liés entre eux par du mortier de chaux. Entre deux parements, un remplissage de pierre, de mortier et parfois de déchets de construc-

¹⁷ GLAUSER, Daniel. *Les Maisons rurales du canton de Vaud. Du Gros-de-Vaud à la Broye*. p. 281

¹⁸ Idem. p. 283

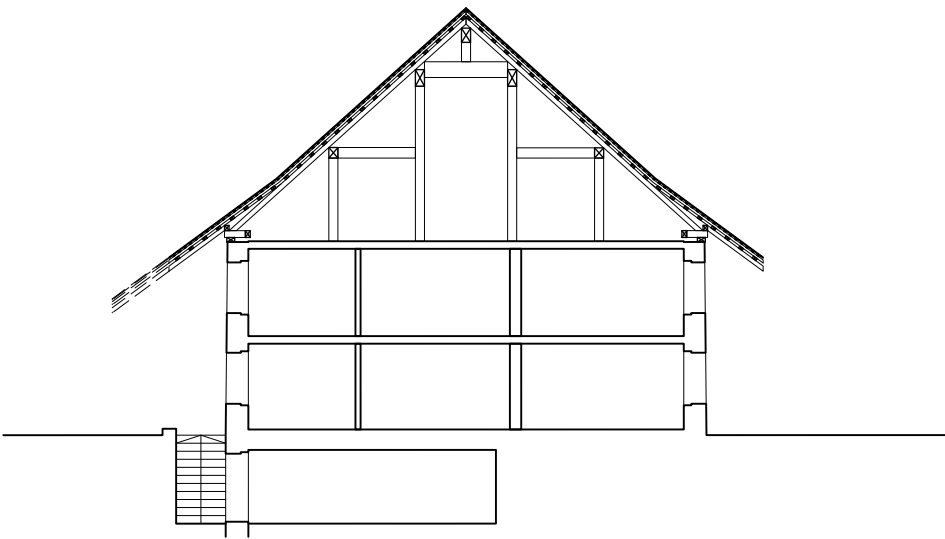
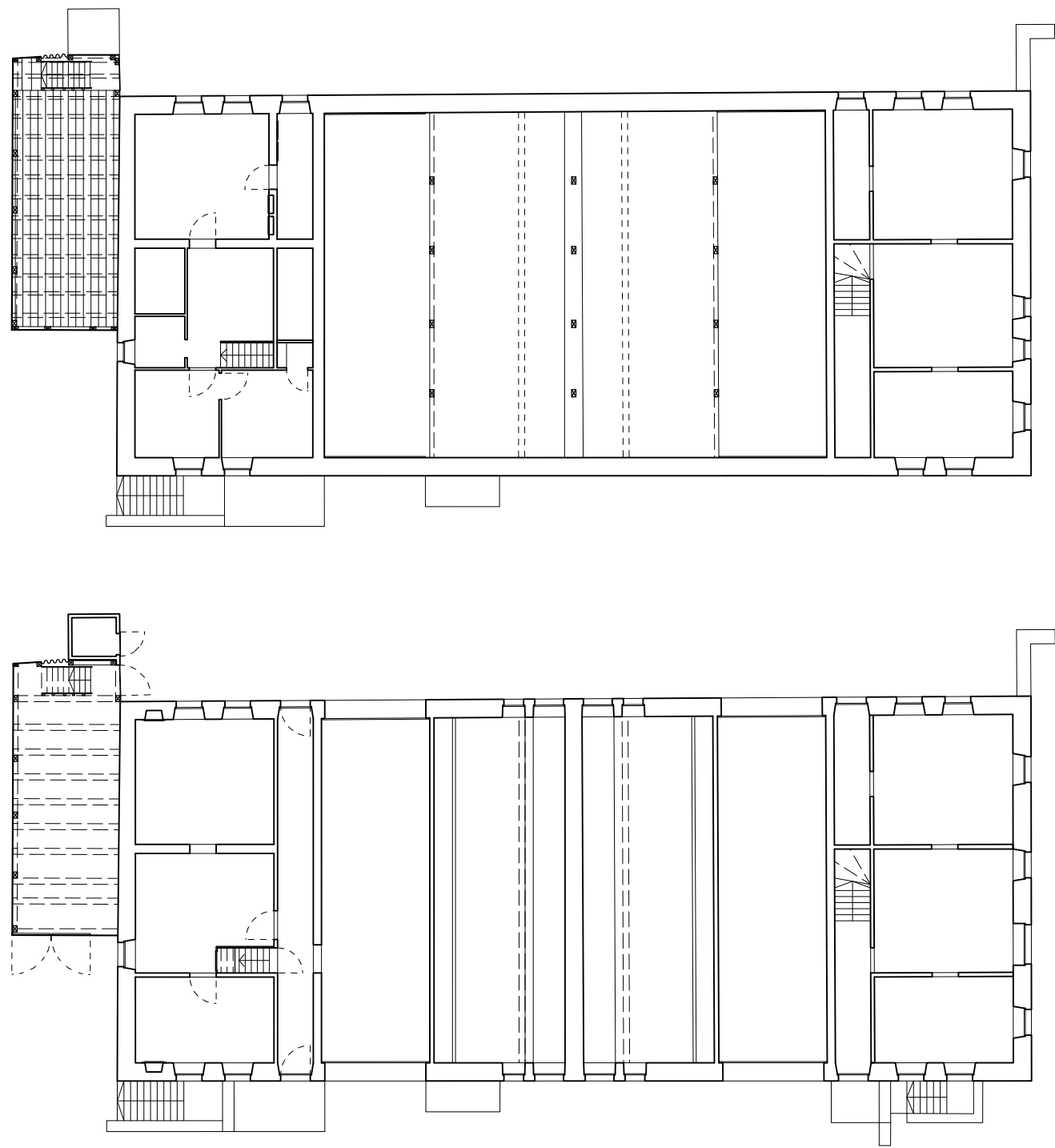


Cache-collier

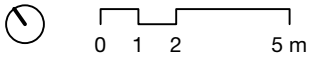
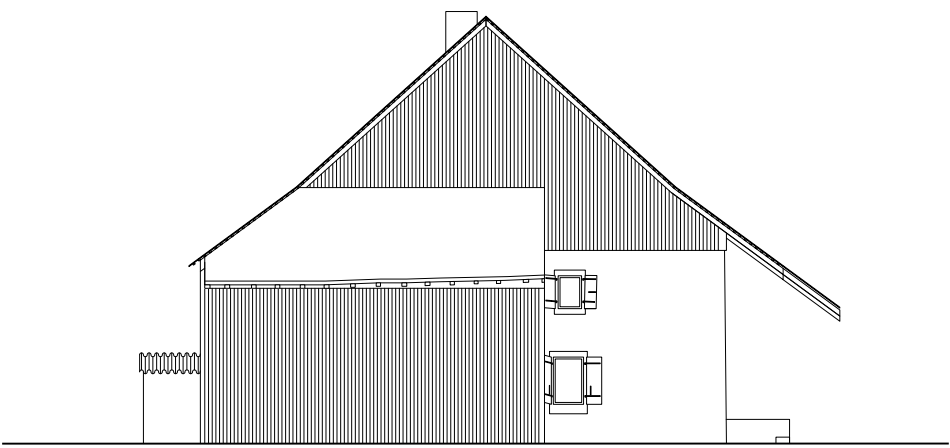
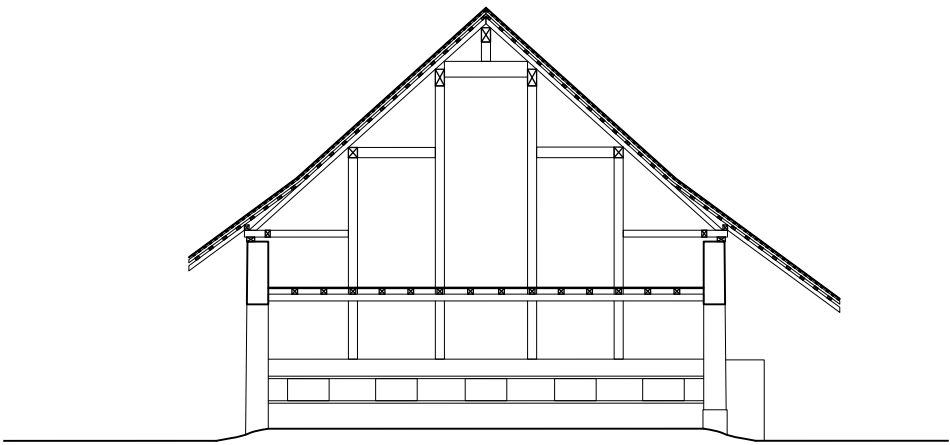
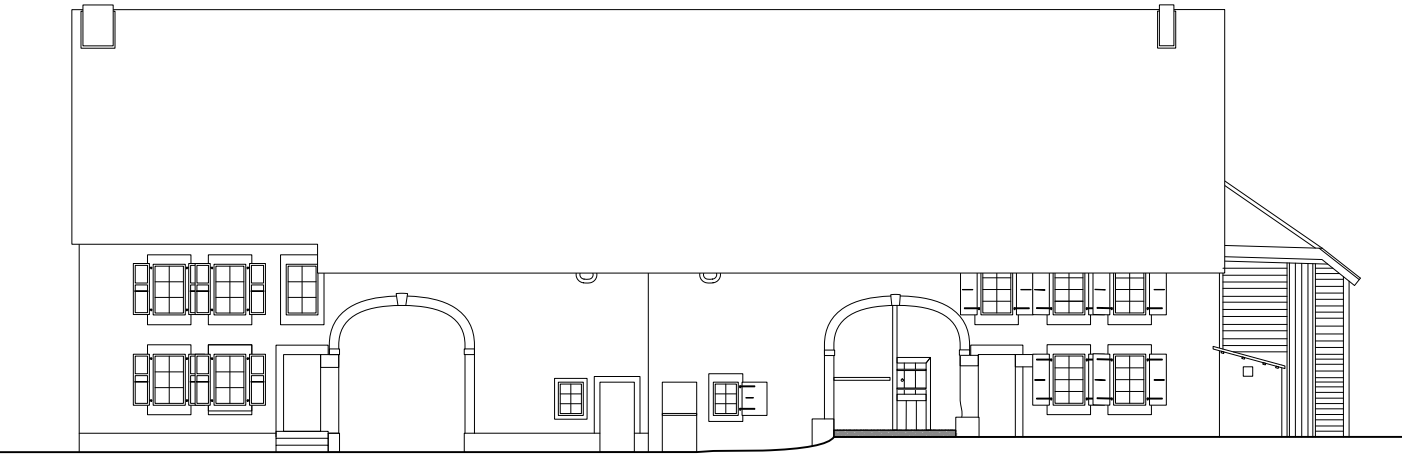
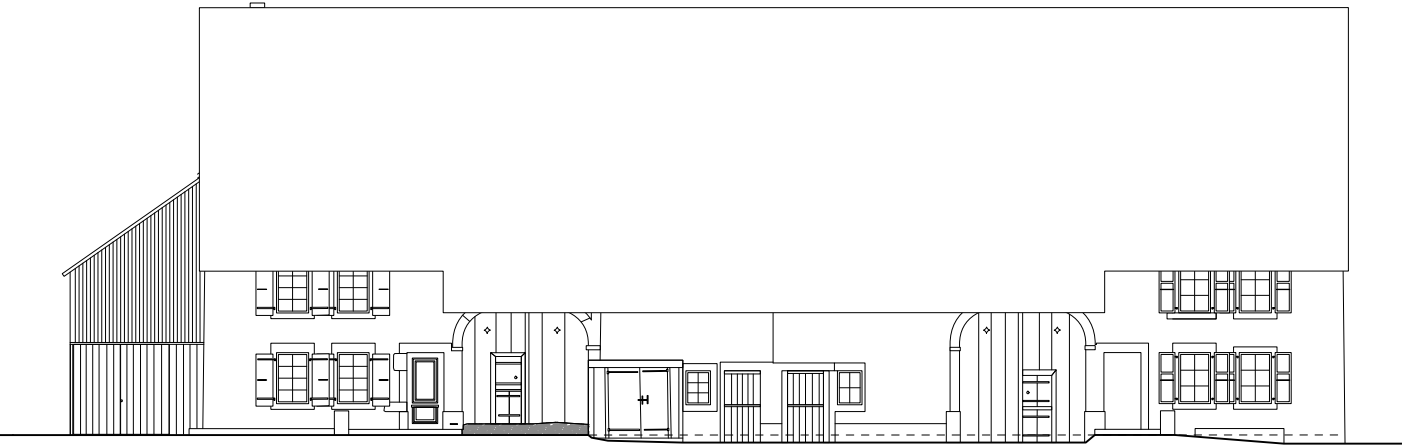
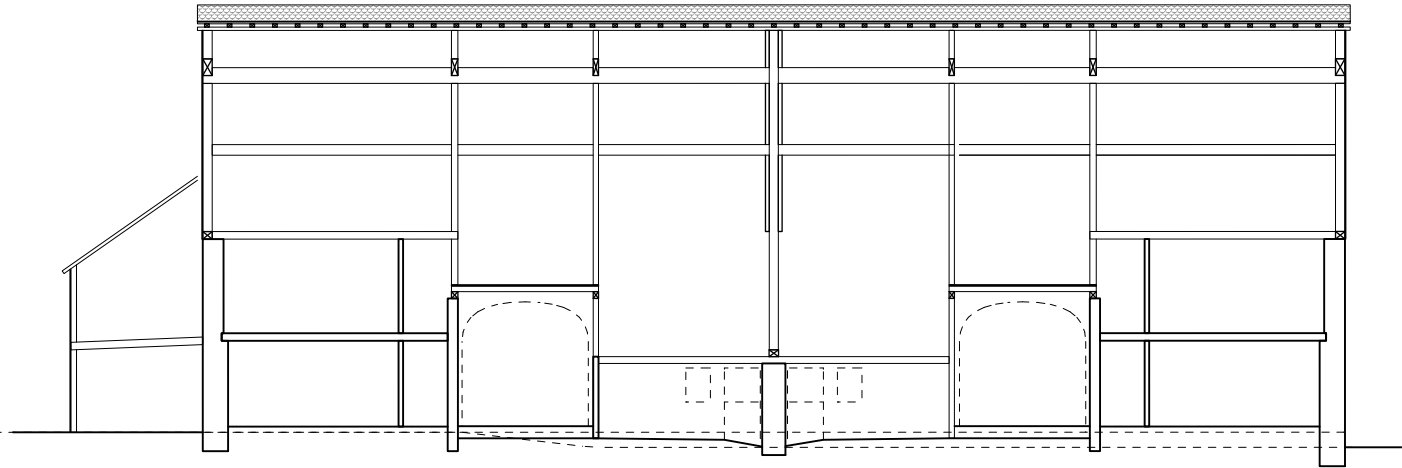
tion est réalisé. Lorsque le mur est surélevé, la largeur du mur diminue pour des raisons statiques. Les angles sont constitués de pierres superposées de manière alternée, généralement ils sont cachés par le crépi.

Les façades, crépies, certainement avec un mortier de chaux, ne comportent ni chaînage apparent, ni appareillage en pierre de taille. Ceci démontre qu'il s'agit d'une ferme plutôt simple, sans signe de richesse apparent.

La chaux n'est pas étanche et permet la respiration des murs. Il est probable qu'elle ait été remplacée par la suite par du ciment à certains endroits, sachant qu'aucune retouche de ce type n'a été faite depuis la reprise de la ferme par mon grand-père en 1958.



Plans des du rez et de l'étage, coupe transversale du logement et élévation du pignon nord



Coupe transversale, élévations des façade avant et arrière, coupe transversale dans la grange et élévation du pignon nord



Façade avant. 2018



Vue sur l'arrière de la maison. 2018



Façade arrière. 2018



Inscription d'une armoire dans un piédroits de l'entrée de la nord de la grange. 2023

HABITATION

L'habitation est définie par la travée se trouvant à l'extrémité du bâtiment, caractérisée en façade par de nombreuses baies. Elle se caractérise par un corridor, aussi appelé allée, qui traverse le bâtiment dans toute sa largeur et donne accès à la cuisine, à l'étage supérieur par un escalier et à la grange.

Cuisine centrale avec ouverture sur le pignon

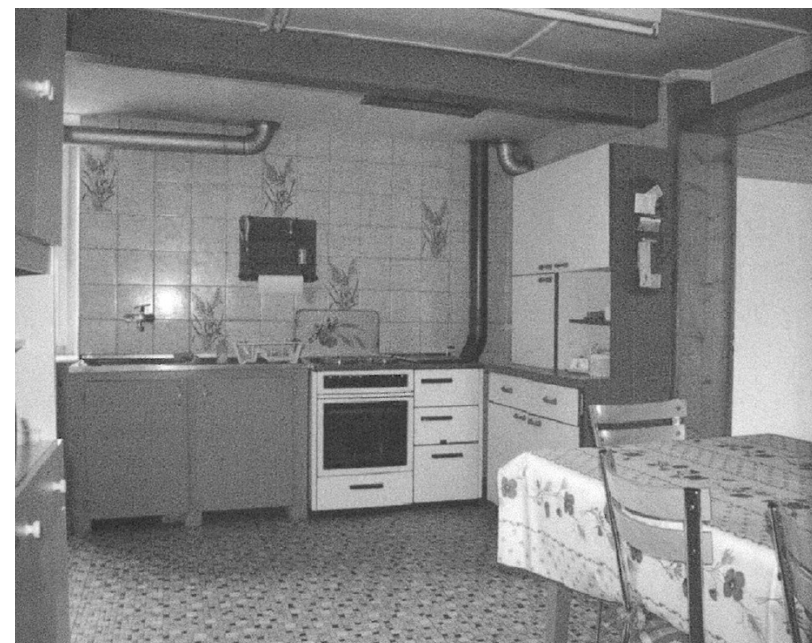
Articulation principale, la cuisine se trouve souvent en position centrale, offrant l'accès aux chambres avant et arrière. Son éclairage est assuré par une fenêtre au niveau du pignon. Espace où la famille se réunit pour prendre les repas, où les tâches ménagères du quotidien sont effectuées, les enfants y jouent, font leurs devoirs. « Elle retient tous ceux qui rentrent. »¹⁹

Anciennement, le sol de la cuisine était recouvert de dalles taillées dans du grès, qui ont ensuite été remplacées par



Cuisine. Fin des années 1970.

¹⁹ GLAUSER, Daniel. *Les Maisons rurales du canton de Vaud. Du Gros-de-Vaud à la Broye*. p. 283



Cuisine. 2018

des carreaux en terre cuite, puis par un carrelage en petit carreaux dans les années 1970.

Dans la ferme de La Palud, le foyer se trouve contre le pignon extérieur. Ceci n'est pas toujours le cas. Dans d'autres exemples, le foyer se trouve contre la paroi séparant la cuisine de la chambre arrière. Une trappe d'accès depuis la cuisine permet l'accès à la cheminée pour le ramonage. Cette trappe servait également de fumoir pour la viande, les saucisses, saucissons. Un rail à viande traversant la cuisine a été masqué par une fausse poutre. L'espace en dessous de l'escalier menant à l'étage était utilisé comme placard. Le frigo et la machine à laver le linge sont venus s'ajouter au mobilier usuel.

L'eau courante a toujours été présente à la cuisine, ce qui n'était pas le cas dans toutes les fermes, mais pas l'eau chaude. A cet effet, un chauffe-eau a été placé au-dessus du robinet, puis plus tard un boiler installé à la cave.

Initialement un évier en pierre de grès était situé sous la fenêtre, adapté à sa forme ; il a été transformé en un buffet et remplacé par un bac en acier inoxydable installé contre le pignon. D'autres travaux de boiserie et tapisserie ont été effectués dans les années 1970.

A la fin des années 1960, la cuisine est complétée par une machine à laver le linge, qui facilite grandement le quotidien. Auparavant, la lessive se faisait à la main, à la fontaine se trouvant à l'arrière de la maison.

Chambres

A la Palud, les deux chambres du rez sont placées de part et d'autre de la cuisine. Elles ont chacune un fourneau à bois, remplacés dans les années 1970 par des fourneaux à mazout. C'est surtout la pièce arrière qui est chauffée car la plus grande et utilisée comme chambre de séjour. Avec la cuisine, il s'agit de la pièce de l'habitation la plus utilisée. Les enfants se répartissent indifféremment entre la cuisine et le séjour pour y faire leur devoir. Les chambres ont chacune un petit buffet mural, l'un utilisé comme pharmacie et l'autre comme cellier. La chambre avant, dite aussi la petite chambre, sert de bureau et est peu utilisée.



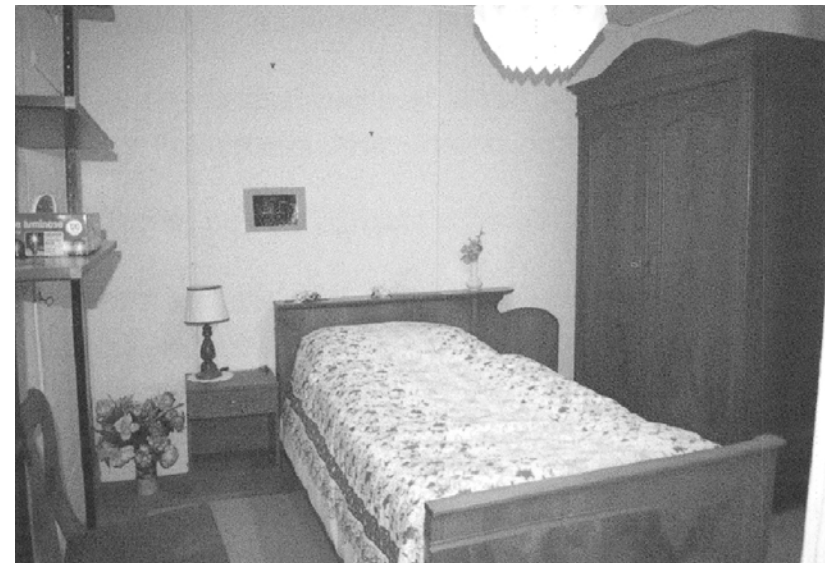
Chambre avant au rez. 2018



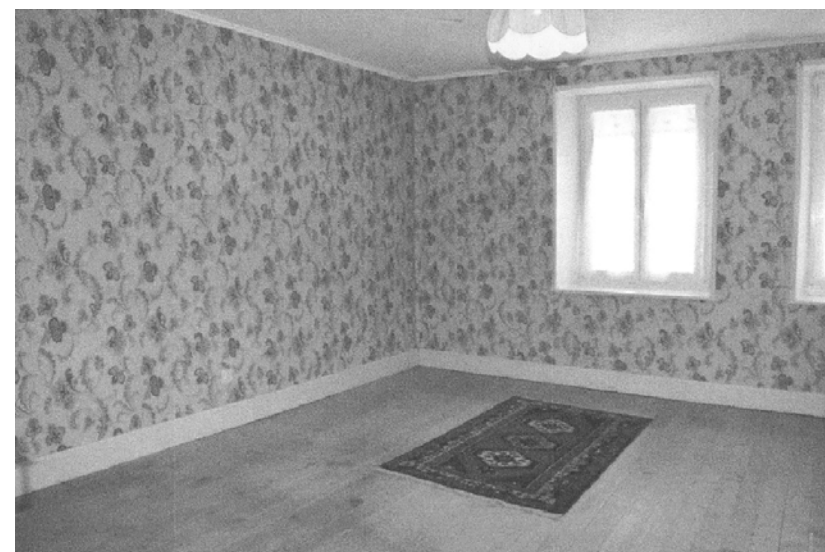
Chambre arrière au rez. 2018



Première chambre avant à l'étage. 2018



Seconde chambre avant à l'étage. 2018



Grande chambre arrière à l'étage. 2018



Antichambre. 2018

Utilisé uniquement pour dormir, l'étage supérieur est constitué d'une antichambre, pièce de distribution située au haut de l'escalier, et de quatre chambres. Il est chauffé par un seul fourneau à bois, puis à mazout, placé dans l'antichambre. Il s'agit du seul espace chauffé à l'étage.

Initialement la partie avant ne possédait pas de chambre, mais était l'extension de la grange, dans laquelle le foin était disposé. Deux chambres ont été créées dans cette extension. L'une d'elle comporte un réduit, appelé le cagnard, dans lequel sont entreposées les bonbonnes d'eau de vie.

En raison d'une encasse du côté de la grange, l'espace de l'antichambre est en fait réduit, empêchant l'accès direct à deux chambres et oblige de passer par une des chambres pour entrer dans l'autre.

A l'arrière est située une petite chambre étroite, correspondant au-dessus du corridor, tandis que la chambre attenante est la plus grande de l'étage faisant office de chambre parentale. La paroi qui les sépare comporte des menuiseries en panneau de bois et donnent l'espace à une armoire murale dans chaque pièce.

Les parois des chambres sont des panneaux en fibre de bois, appelés pavatex.

Énormément de changements intérieurs ont été réalisés dans les années 1970. Des tapisseries ont été appliquées aux parois des chambres. Une salle de bains avec sanitaires a été créée contre le pignon nord et limite l'espace de l'antichambre.



Petite chambre arrière à l'étage. 2018

Cave

Un escalier extérieur, longeant la façade avant, sous les fenêtres du logement donne accès à une cave. Celle-ci est en pierre et comporte une voûte dite à l'italienne permettant une meilleure stabilité de la température. Le local frais et humide à longueur d'année sert à la conservation des aliments. La betterave fourragère y a également été entreposée.

Un congélateur et le boiler pour l'eau chaude y ont été ajoutés.

Murs coupe-feu

Un mur de séparation en maçonnerie entre l'habitat et le rural permet d'éviter la propagation du feu. Il ne s'étend généralement pas au-delà des solives. En 1898, sa construction est rendue obligatoire et doit monter jusqu'à la toiture et même la dépasser. Ceci n'est pas le cas de la Palud et confirme sa construction antérieure à cette date.



Cave voûtée. 2018

RURAL

Le rural désigne la partie économique de la maison. Il contient au minimum la grange, l'écurie, mais aussi une remise et un bâtiment annexe.

Grange

La grange est caractérisée par la travée la plus importantes, où les chars de fourrage y sont conduits et déchargés. Le foin, ou la paille, est ensuite réparti au-dessus de l'écurie et du logement et sur les *soliveaux* à l'aide d'un dispositif constitué d'une griffe actionnée de haut en bas par une poulie et se déplaçant à droite ou à gauche le long d'un rail. L'espace traversant facilite l'accès des véhicules sans devoir manœuvrer, mais implique un passage extérieur reliant l'avant à l'arrière de la maison.

Les espaces pavés de galets de rivière, appelés *boulets*²⁰ ou *carrons*, aux entrées de la grange permettent de garder l'espace propre dépourvu de terre boueuses.

Initialement la grange jouait le rôle de fourragère et de lieu de battage des céréales au moyen du fléau, usage révolu avec l'arrivée des moissonneuses-batteuses. Une Ouverture centrale permet l'accès aux soliveaux ; on y montait par une échelle.

Le sol est composé d'un plancher en plateaux de bois, donnant une souplesse qui facilitait le rebond du fléau lors du battage manuel. La paroi de séparation avec l'écurie est en bois ou appareillée en molasse. Des ouvertures, appelées *borancles*, permettent la disposition du foin dans les crèches. Celles-ci sont fermées par des volets coulissants.

Écurie

L'écurie ou étable, termes utilisés indifféremment pour les chevaux et les bovins, est dimensionnée pour dix à quinze vaches en moyenne.

Un accès direct permet de passer de la grange à l'écurie. Le sol est composé d'un plancher, d'une chape en ciment à partir du XIXe siècle, plus facile à nettoyer, comprenant une légère pente avec une rigole à l'arrière permettant la récolte des urines.

Le paysan nettoie son écurie matin et soir. Il dispose d'un espace suffisant à l'arrière pour pouvoir circuler lors de la traite.

²⁰ GLAUSER, Daniel. *Les Maisons rurales du canton de Vaud. Du Gros-de-Vaud à la Broye*. p. 279

Le foin est retenu dans les mangeoires par un *cornadis* ou *râtelier*. Ce système permet de fermer la mangeoire lorsqu'elle est remplie de fourrage et d'éviter de blesser les bêtes.

Les chevaux étaient logés avec le bétail à proximité de l'entrée.

Avant l'aménagement des poulaillers extérieurs, les poules étaient également réduites à l'écurie.

Remise, bûcher et petit coin

Dans certains cas la remise est une travée parallèle à la grange, comprenant une ouverture identique à celle de la grange, mais de plus petite taille. Cependant, pour libérer de l'espace pour l'écurie, la remise est aménagée dans une construction en bois accolée au pignon, ce qui est le cas ici. Le bois a été partiellement remplacé par de la tôle.



Elle abrite à l'étage inférieur le tracteur, la charrue, divers outils et la citerne à mazout pour le chauffage ; les poutres permettent d'accrocher un certain nombre d'outils. L'étage supérieur sert de bûcher pour la réserve de bois de chauffage.

Auparavant la remise abritait également un lieu pour faire ses besoins, mais un petit coin, construit en ciment, a été ajouté dans les années 1955.

Charpente

La charpente à poteaux est souvent confectionnée en chêne, car plus résistant à la pourriture. La Palud compte quatre poteaux, sachant qu'il y en a généralement trois à six, en fonction de la largeur du bâtiment, sans compter les murs d'appuis. Les poteaux sont liés entre eux par des faux tirants horizontaux qui supportent en principe les solives et les planchers intermédiaires de la grange. Le poteau faîtier (poinçon) repose sur un faux tirant qui repose lui-même sur deux poteaux intermédiaires.

Des soliveaux sont fixés à la charpente sous la travée de la grange. Au niveau de l'écurie, les poteaux reposent sur un mur maçonné en brique séparant la grange de l'écurie, ce qui permet d'éviter la pourriture au niveau des pieds.

Il existe un autre type de charpente, dite charpente à tirants, qui permet une économie de bois lors de la construction. Les deux systèmes peuvent également coexister. La charpente du rural conserve les poteaux, mais l'organisation du logement oblige à poser des éléments à tirants pour soutenir la charpente sur l'entièreté de la travée.

Des coyaux viennent briser l'angle initial de la toiture.

BÂTIMENTS ANNEXES

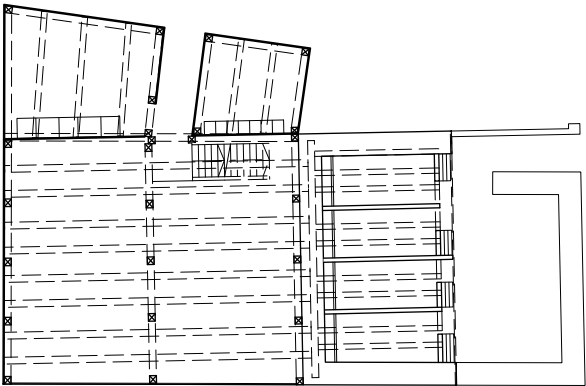
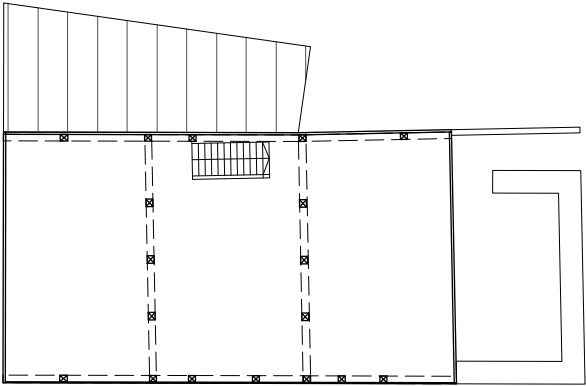
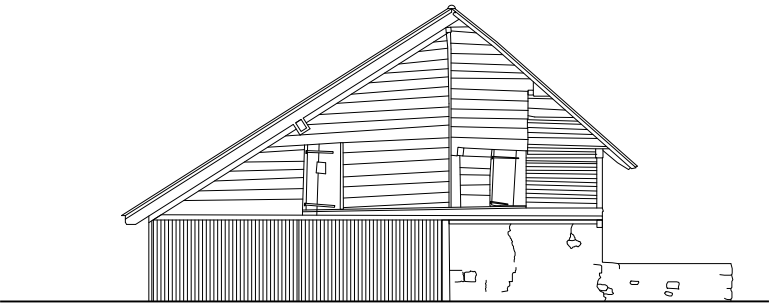
Les annexes répondent à des besoins spécifiques liés à la sécurisation des semences par la construction de greniers indépendants, à l'aménagement d'un four pour cuire le pain, à la construction d'étables à porcs suite à l'abandon du parcours en forêts, à l'introduction de nouvelles cultures et à l'augmentation de la productivité générée par une meilleure mise en valeur du terroir et nécessitant un agrandissement de la maison, ou encore à l'arrivée de machines agricoles toujours plus performantes et plus volumineuses. Elles ne sont pas accolées à la ferme principale, mais dissociées, généralement à proximité.

Le terme de carrée est souvent utilisé pour signaler une annexe.

Boîton à cochons

La viande de porc est une des principales bases alimentaires de la famille paysanne. Avant l'usage du congélateur, la viande était conservée par salaison suivie d'un fumage dans la grande cheminée. Les cochons sont tués en automne après avoir subi un engraissement d'une année. L'élevage en boîton se fait depuis le XVIII^{ème} siècle, mais ce procédé va à l'encontre de la physiologie animale. Auparavant, le bétail jouissait d'un droit de parcours commun sur les terres trop pauvres pour être cultivées et dans les forêts. Au début du XIX^{ème}, le gouvernement vaudois abolit le parcours et des clôtures sont aménagées pour les bovins. Les porcs sont enfermés en permanence dans des boîtons. Le développement de la culture de la pomme de terre au 18^e siècle favorise cette pratique en fournissant ainsi une alimentation de substitution. On y ajoute également les déchets de cuisine et du jardin potager.

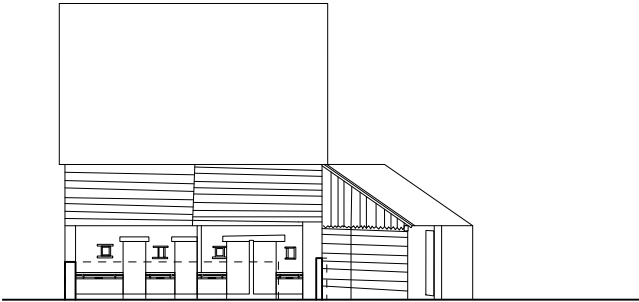
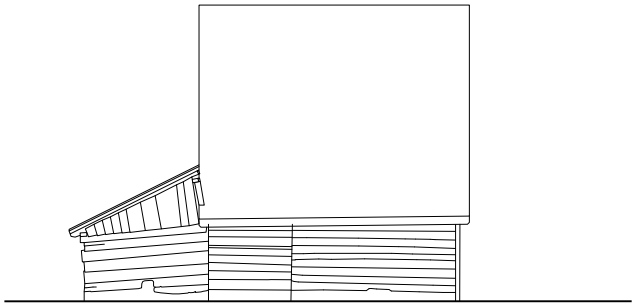
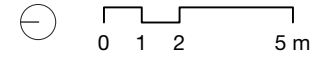
La construction d'étables à cochons indépendantes commence à se généraliser à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle. Anciennement, les cochons se trouvaient dans un coin de l'écurie avec le gros bétail. Le boîton se trouve généralement dans une annexe plus importante comprenant un bûcher au-dessus, couvert par un toit à deux pans qui peut parfois être asymétrique. Le rez-de-chaussée est en maçonnerie, le devant pouvant toutefois être construit en bois. On verse la nourriture depuis l'extérieur, dans une auge fermée par un couvercle. Le local reste dans la pénombre n'étant ventilé que par une petite ouverture. Il s'agit d'un « élevage au cachot ».



Élévation ouest

Plan de l'étage

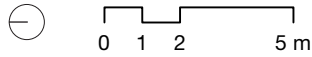
Plan du rez



Élévation nord

Élévation est

Élévation sud







Façade ouest. 2023



Façade sud des boîtons. 2023

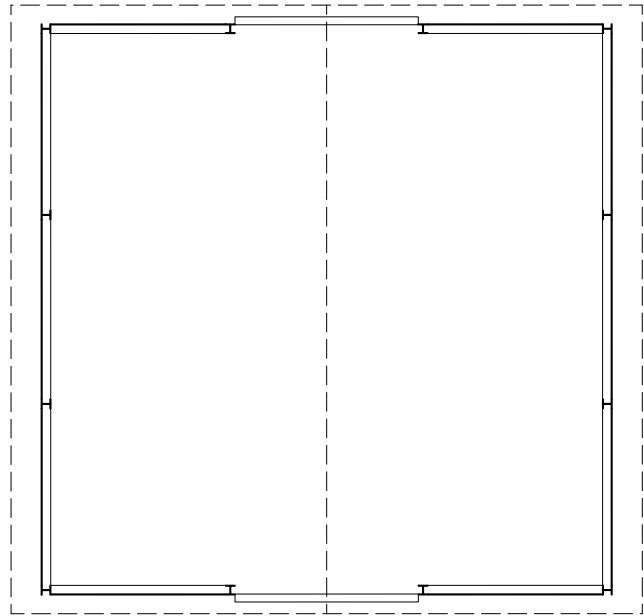
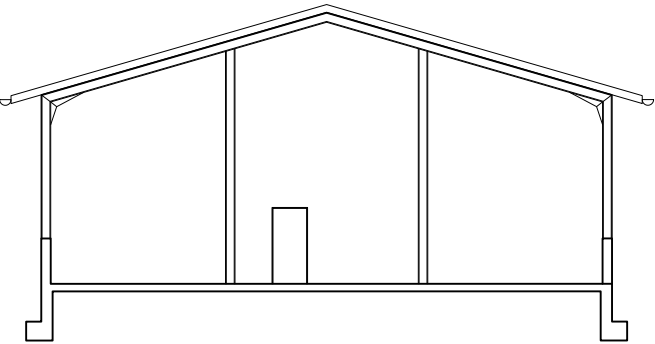
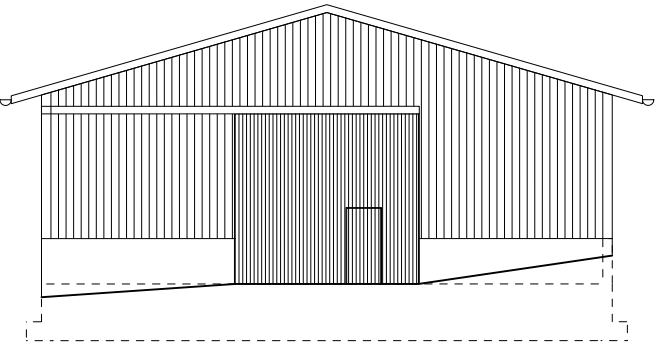
La Palud se rapproche de cette description et comporte un bâtiment annexe regroupant un boîton à quatre cahots, deux poulaillers, un espace pour des chars, des machines agricoles et servant par la suite de garage pour la voiture par la suite. L'étage supérieur servait d'entrepôt divers et au besoin à stocker de la paille.

Le boîton comporte un petit enclos limité par un mur de pierres, ce qui permettait de sortir les cochons. L'élevage de cochons a pris fin dans les années 1970. Le boîton a été réaffecté durant quelques années en poulailler, notamment pour l'engraissement de dindes apportant un petit revenu au moment des fêtes de fin d'années.

Les deux poulaillers sont séparés par un espace donnant accès à l'étage supérieur du bâtiment. L'un, adossé au boîton, comporte une partie borgne dotée de perchoirs, où les poules étaient « réduites » pour la nuit et une partie ajourée comprenant la mangeoire et des nids pour la ponte des œufs. L'autre poulailler, plus petit abritait des clapiers à lapins.

Hangar

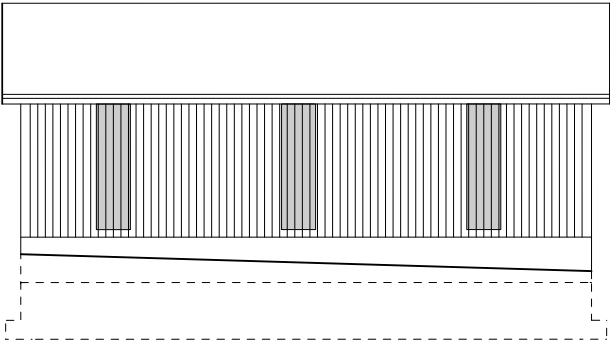
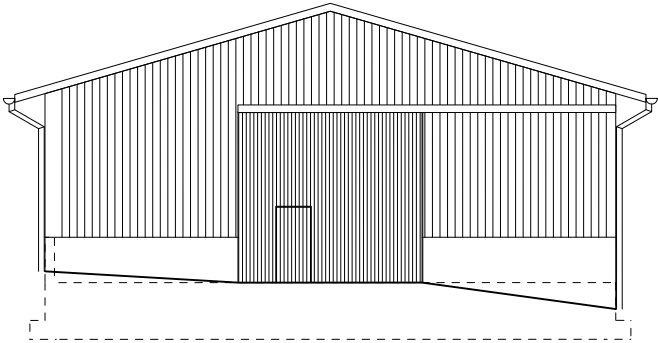
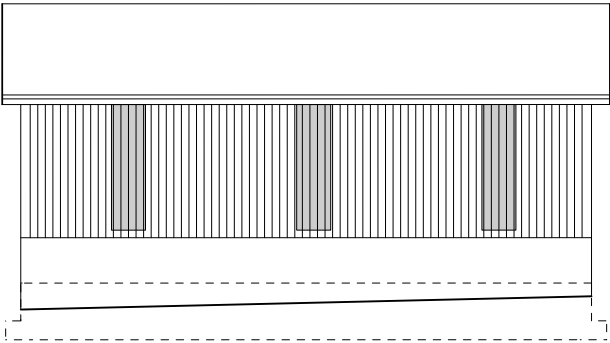
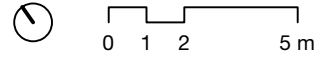
Avec l'acquisition de nouveaux véhicules agricoles, plus gros (tracteur, chars à cadre), et aussi pour faciliter les manoeuvres, la construction d'un bâtiment adapté devient nécessaire. Un hangar est construit en 1986, en partie en zone village et en partie en zone agricole ; prévu assez grand, il sera partiellement loué pour des dépôts de machines. Les fondations du hangar ont été pensées de manière à pouvoir le transformer en maison d'habitation.



Façade est

Coupe transversale

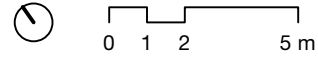
Plan



Façade nord

Façade ouest

Façade sud





Façade nord du hangar. 2023



Façade ouest du hangar. 2023

ACTIVITÉ AGRICOLE

L'activité agricole liée au domaine est répartie entre l'élevage, le verger, le potager, mais également les champs et l'exploitation forestière.

Courtine

Il s'agit de l'emplacement réservé au fumier. Elle se trouve généralement proche de l'écurie, sur les aisances de la propriété. Le fumier est sorti avec une brouette.

Le fumier affiche la bonne tenue de l'exploitation.

Dans le cas étudié, la courtine se trouve contre le boîton à cochons et comprend une fosse à purin en-dessous, séparée par un plancher en chêne, remplacée par une couverture en béton.

Fontaine

Alimentée par une source dont l'emplacement exacte n'est pas connu, bien qu'elle doive se trouver sur le do-



Vue sur la courtine. Avant 1986

maine, une fontaine fait face à la porte arrière de l'écurie. Elle servait d'abreuvoir pour le bétail, permettait de faire la lessive et chacun allait chercher son seau d'eau pour se laver à l'intérieur de la maison.



Fontaine à l'arrière de la maison. 2018



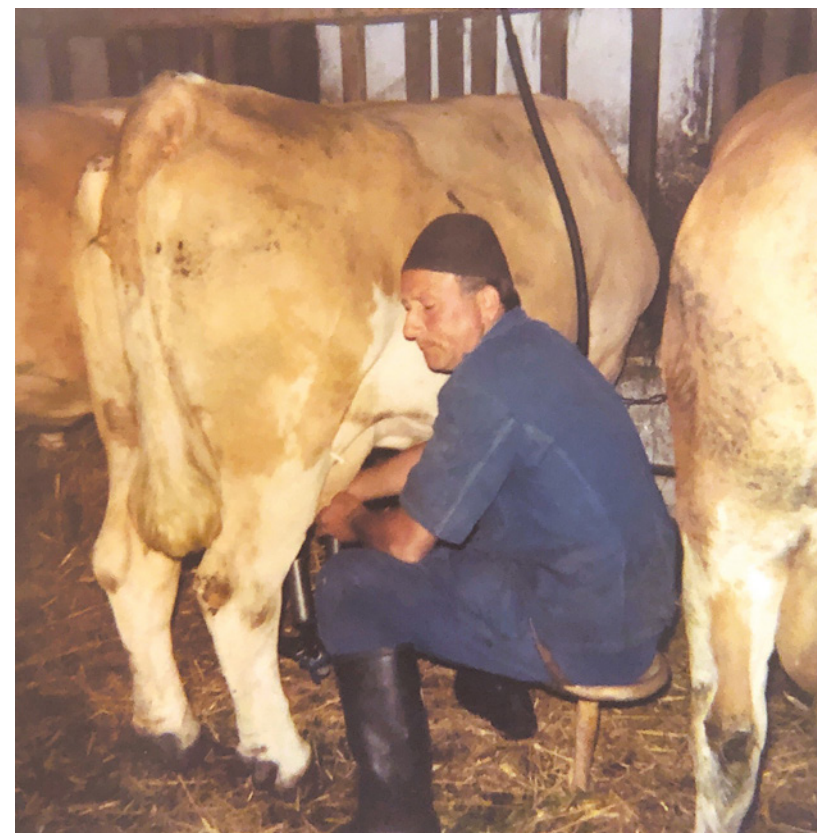
Vue sur la fontaine à l'arrière de la maison. Années 1960

Élevage

La production laitière représentait le principal revenu de l'exploitation. Une dizaine de vaches étaient logées dans l'écurie auxquelles s'ajoutaient quelques génisses et parfois un veau. Elles étaient très peu sorties. Elles pâturaient parfois dans le pré à l'arrière de la ferme ou étaient menées à la Rappe, mais ceci impliquait un grand travail de clôture. Seules, les génisses étaient menées à l'alpage durant l'été.

Il n'y a pas toujours eu l'eau courante à l'écurie. Les bêtes étaient alors abreuvées à la fontaine.

La traite était effectuée à la main avec un botte-cul jusque dans les années 1970. Des pots trayeurs ont été utilisés par la suite. Le lait était chaque jour livré à la laiterie du village pour la vente. Quelques litres étaient réservés pour la famille ; entreposé dans un local frais, puis au frigo, dans une bassine, La couche supérieure du lait (crème) était prélevée pour cuisiner et la transformation en beurre. La production laitière variait selon la saison et conditionnait le revenu de l'exploitation, ce qui impliquait en période creuse des mois particulièrement difficile.



Traite des vaches à la main avec un botte-cul. Années 1960



Vue sur le verger. Années 1960

L'élevage des vaches laitières a duré jusqu'en 1996.

La production d'œufs était réservée à la famille. Seul, le surplus était vendu à un laitier de St-Aubin qui passait régulièrement. En journée, les poules étaient sorties et pouvaient s'ébattre librement dans les espaces verts entourant la ferme, car il n'y avait pas d'enclos. Le second poulailler, plus petit, abritait des clapiers à lapins. Un petit élevage de lapins servait de denrée alimentaire familiale et occasionnellement pour la vente.

Potager

Un premier jardin potager prend place au sud-ouest du bâtiment et bénéficie ainsi d'un ensoleillement maximal sans ombre portée du bâtiment. Il est clôturé par un muret en pierre maçonné, crépis, couronné de dalles plates, ce qui permet de le protéger du bétail et des chevreuils. Il s'agit d'une situation traditionnelle. Ainsi, les revêtements à la chaux ont parfois été remplacé par un revêtement étanche comme le ciment. Les grandes subdivisions du jardin sont parfois délimitées par des haies de buis nains. Plates-bandes de fleurs décoratives, les buissons de

baies, comme les raisinets, groseilles, cassis sont cultivés proches des clôtures afin de renforcer l'effet protecteur. De petites constructions ponctuent parfois le jardin, comme le rucher ou un pavillon d'agrément.²¹

Un second jardin potager, historiquement clôturé et entouré de verger, est associé au domaine nord de la maison, détaché de l'habitation, ce qui lui permet d'échapper aux ombres portées de la maison. Progressivement le verger a été retiré à l'Est et la clôture a été supprimée.

Verger

Le verger est un des « élément paysager principal qui accompagne le village »²². Les arbres atténuent les effets du vent, surtout au sud-ouest, d'où vient le mauvais temps. Il représente une source de revenu importante pour les agriculteurs qui vendaient leurs produits aux marchés.

Le verger est implanté à l'arrière de la maison, à l'est. On y retrouve les espèces caractéristiques de la région tels que des pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers, cognassiers, noyer. Les fruits sont transformés en eau de vie, utilisée en partie pour soigner le bétail ; un quota d'eau de vie est attribué en fonction du nombre de tête de bétail. La production et la vente d'eau de vie sont déclarés et contrôlés par la Régie des Alcools. Des confitures et des conserves sont également confectionnées comme denrées alimentaires familiales, stockées dans le cagnard.

De hauts arbres plantés à proximité de la maison peuvent jouer un rôle de paratonnerre en captant les éclairs.

Champs

Les cultures étaient réparties sur différents terrains, appartenant au domaine comme ceux à proximité de la ferme et « La Rappe », tandis que « les Esserts et les Maules » étaient des terrains communaux loués et la Baumaz un terrain loué à un tiers.

Les cultures pratiquées étaient principalement céréalières, orge et blé. Au village, seuls trois agriculteurs possédaient une moissonneuse-batteuse et fauchaient pour les autres. La betterave fourragère était cultivée et servait de fourrage au bétail en hiver, production abandonnée par la suite. La terre était également propice à la culture de pommes-de-terre ; la machine pour les planter se prêtait entre paysans et il y avait besoin de mains à ce moment-là, tout comme pour la récolte. Il était coutume de planter le lundi de Pâques et de récolter le lundi du jeûne pour avoir l'aide

²¹ GLAUSER, Daniel. *Les Maisons rurales du canton de Vaud. Du Gros-de-Vaud à la Broye*. p. 275

²² Ibid.



Fig.7. Vue sur la Rappe. 1962



Fig.8. Vue sur la Rappe avec une herse. 1962



Char de pomme-de-terre.



Triage des pomme-de-terre à la main



Bois de chauffage sous forme de stères et de rondins

des enfants.

Une rotation des cultures comprenant également de la prairie pour le fourrage étaient établies, mais on ne connaissait pas la jachère.

Forêt

Comme le chauffage se fait au bois, chaque propriétaire possède sa parcelle de forêt. « Sur Cuard », il y a quatre parcelles dont l'une est reliée au domaine familial. Ainsi, il y a le bout à Péguiron, le bout à Viquerat, le bout à Duruz et le bout à Pidoux.

Pour faciliter l'accès à la forêt, un chemin est créé à la pelle et à la pioche, chemin qui par la suite sera bétonné pour permettre l'accès au chantier de l'autoroute lors de la construction du tronçon Yverdon-Les-Bains – Avenches. Le travail forestier occupe une place importante en hiver et constitue un revenu appréciable. Une partie de la parcelle est exploitée en plantation de sapins pour la vente à Noël. Les résineux sont vendus en billons à la scierie pour la production de planches. Le feuillus sert de bois de feu, il est scié en rondins à l'aide d'une scie circulaire, puis

fendu à la main en bûches avec une hache ; ce bois sera entassé au bûcher une fois bien sec. Il y avait également des mises de bois sur des parcelles communales, ce qui permet ainsi leur entretien.

²³ GLAUSER, Daniel. *Les Maisons rurales du canton de Vaud. Du Gros-de-Vaud à la Broye*. p. 365

« Le paysan abat lui-même les arbres en forêt, ébranche et scie les troncs en billons qu'il faut ensuite transporter jusqu'à la maison, jadis avec le char et le cheval. Avec les branches il confectionne des fagots pour le poêle, rangés et séchés dans le bûcher aménagé sous l'avant-toit du rural. Les billons sont, quant à eux, sciés, fendus et débités en morceaux adaptés à la dimension du foyer. » ²³



Fig.9. Attelage à la Maladière. Septembre-octobre 1959



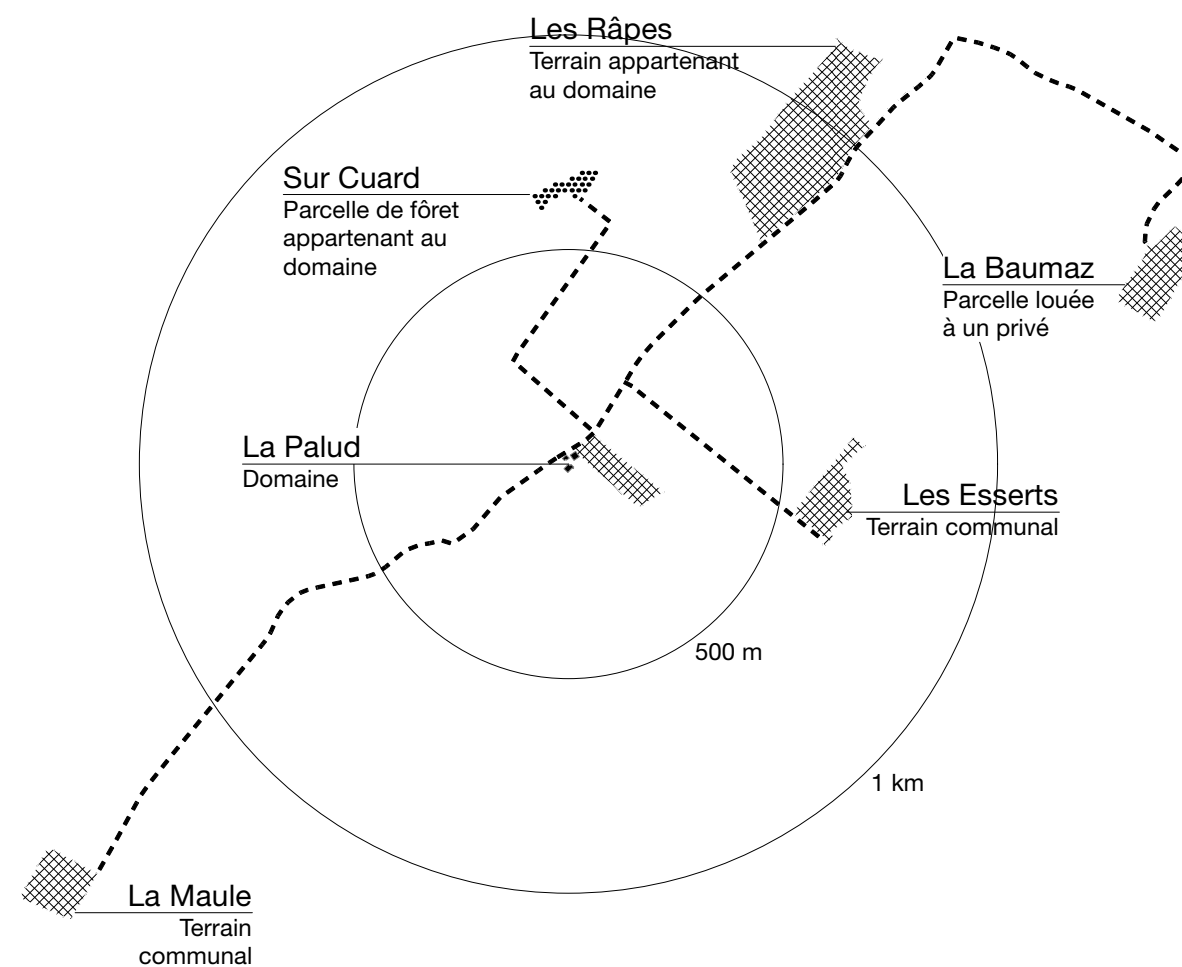
Cheval de trait. 1958



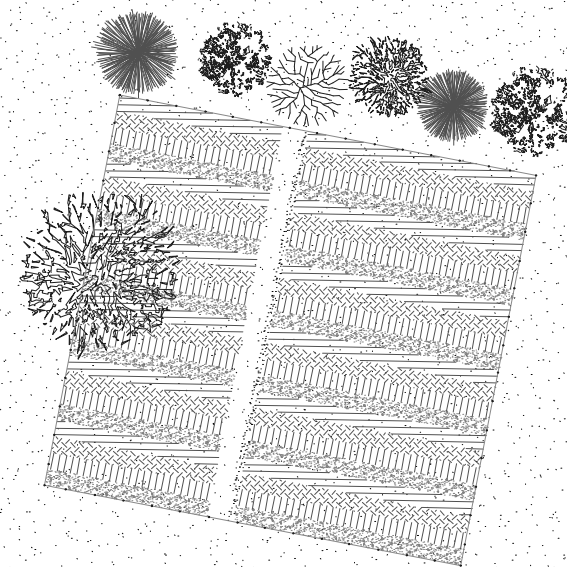
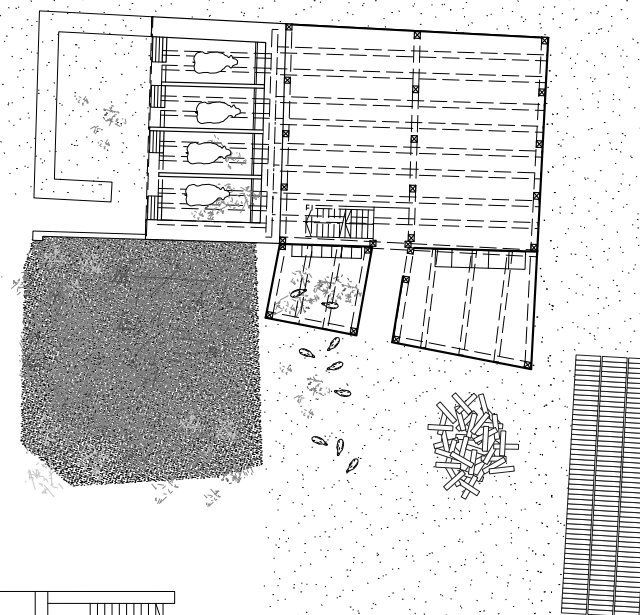
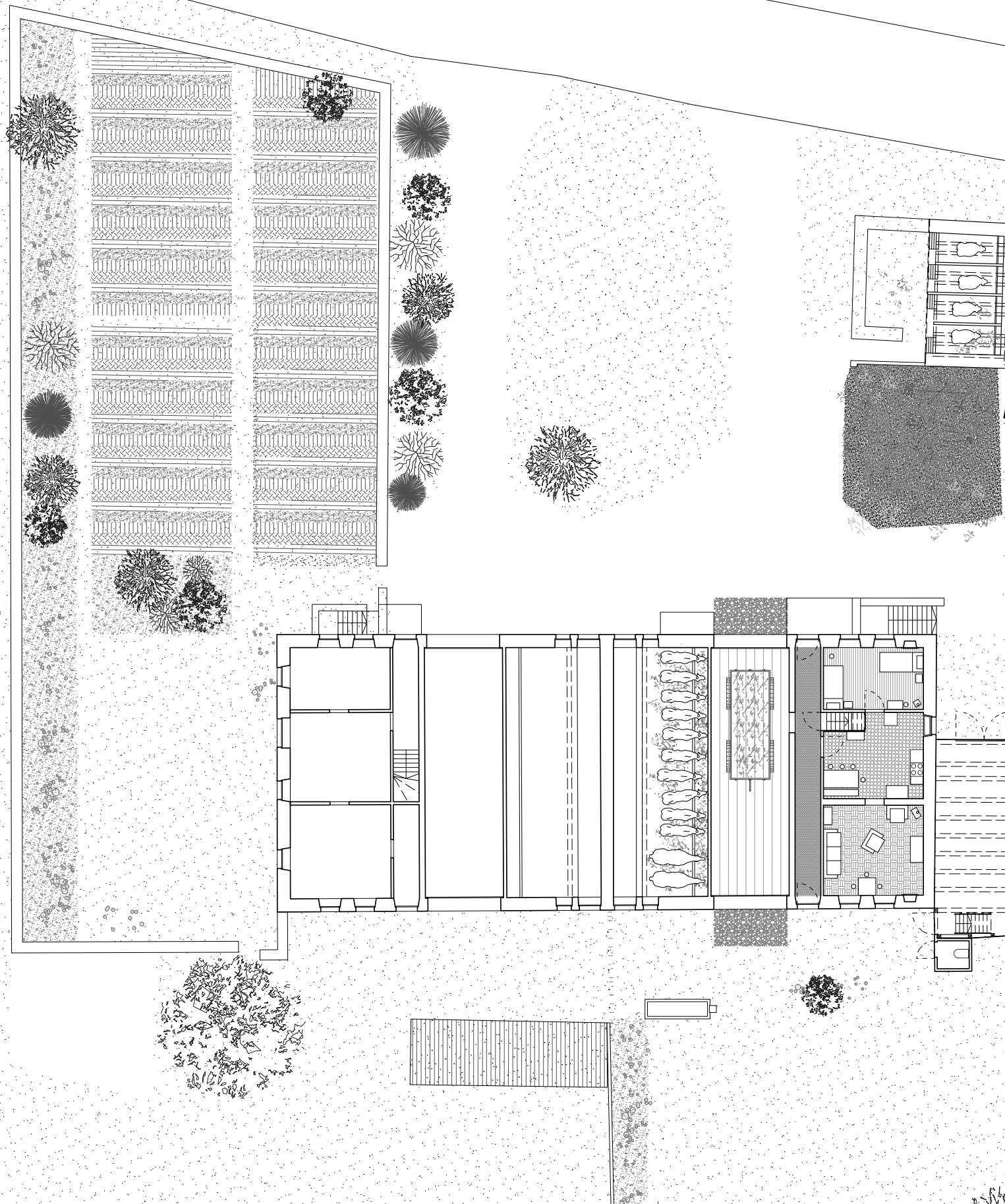
Fig.10. Dans un champ de la Maladière. Septembre-octobre 1959

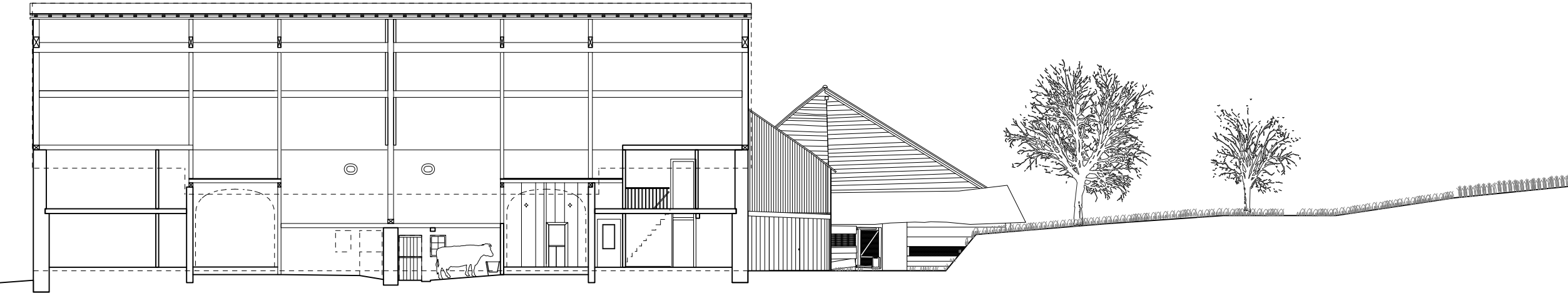
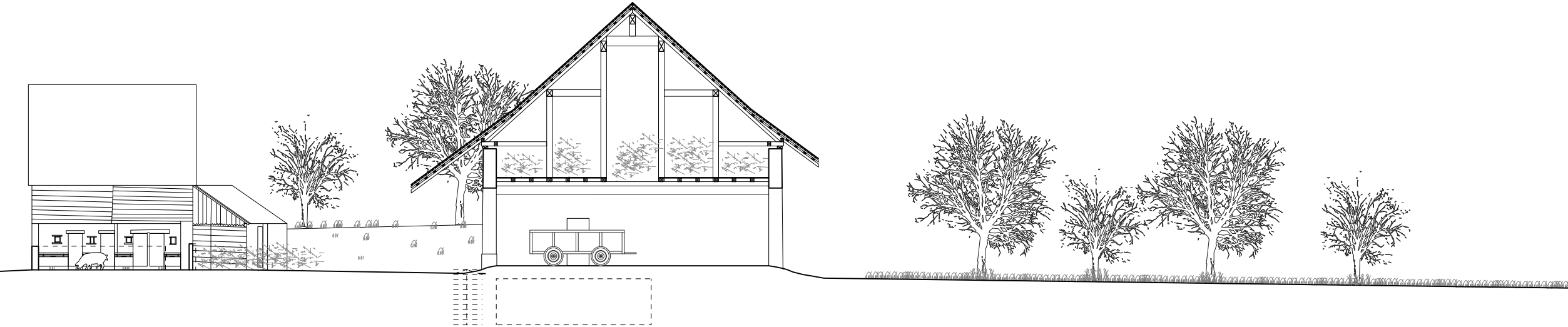


Fig.11. Héli Pidoux sur son tracteur. Printemps 1962

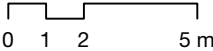


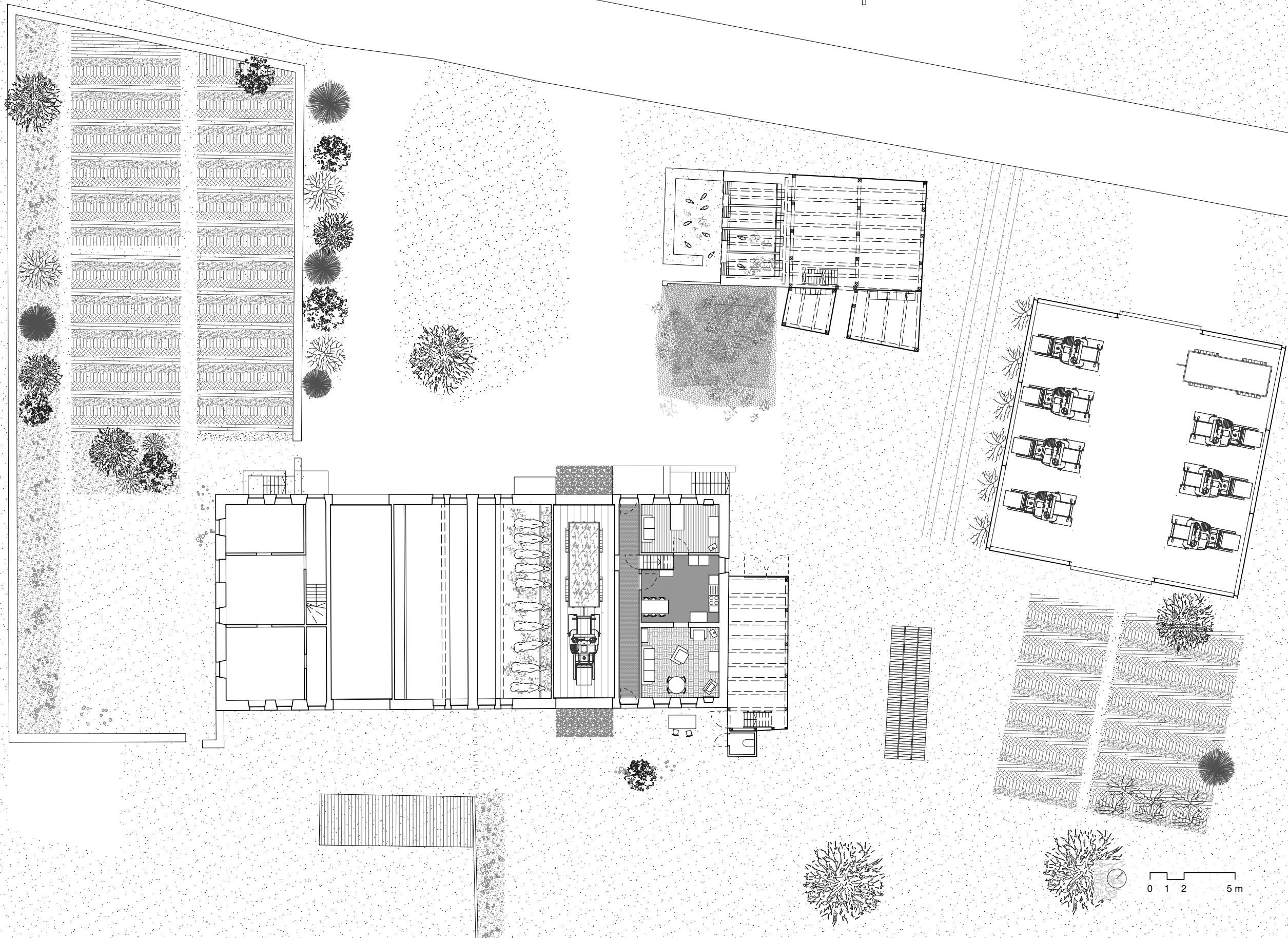
Répartition des champs cultivés sur l'exploitation.
Voir. Plan en annexe.

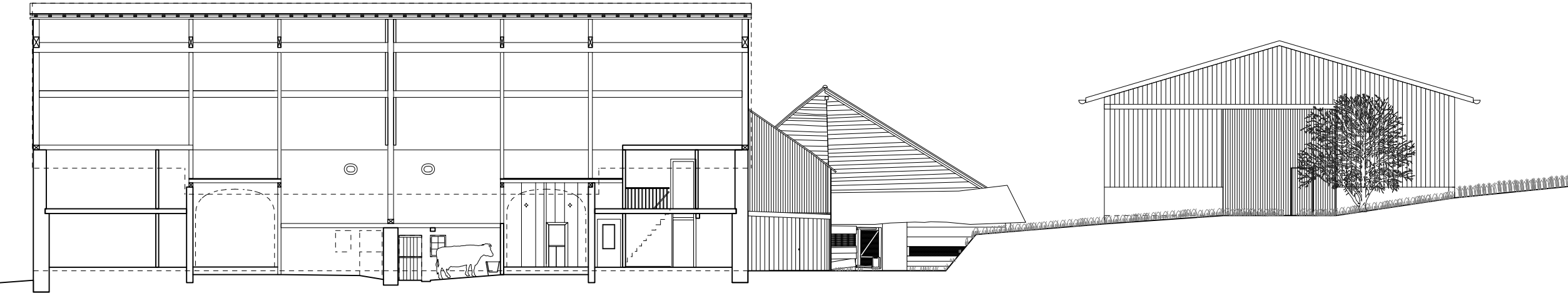
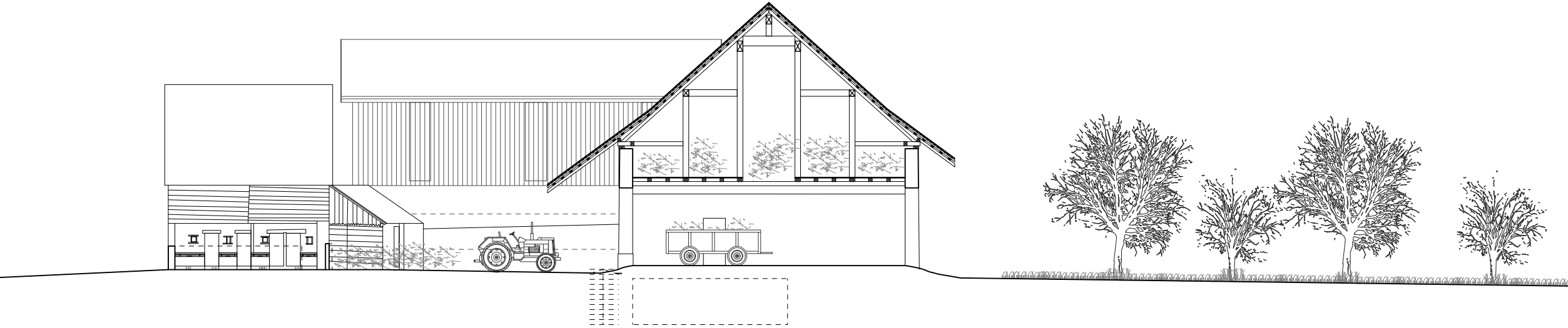




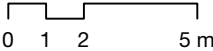
Coupes significatives de l'exploitation avant 1958







Coupes significatives de l'exploitation à partir de 1986



SYNTHÈSE

La ferme de la Palud illustre le vécu de nombreuses exploitations. Ces maisons rurales ont été construites à une époque où l'agriculture était à son âge d'or. Les exploitations étaient nombreuses et l'économie était centrée sur la production laitière. Avec la création de firme agroalimentaire comme Nestlé, la demande en lait était importante. Les progrès agrochimiques permettent de meilleurs rendements, l'amélioration des conditions de vie et de subvenir à l'augmentation démographique. La révolution industrielle marque un tournant décisif dans l'amélioration des techniques qui ont lieu durant le XXème siècle. Cependant, les petites exploitations basées sur une économie de subsistance doivent faire face à une économie de marché. La découverte des énergies fossiles permet des progrès techniques considérables jamais connus auparavant et entraînent une accélération dans leur développement. Ces derniers ne peuvent être suivis par des petits paysans, trop pauvres pour investir. Le changement se fait souvent lorsqu'un père remet le domaine à son fils, comme l'illustre le film *Les petites Fugues* de Yves Yersin. Ceci est également le cas pour le domaine de la Palud. Les chevaux sont vendus et remplacés par des tracteurs. Tous les outils traditionnels deviennent obsolètes. L'investissement pour un pot trayeur n'a lieu que dans les années 1970, alors qu'il en existait déjà dans les années 1920. Il y a un décalage entre les progrès techniques et la capacité financière des agriculteurs à acquérir les nouvelles machines. Les transformations acceptées par les paysans se font aussi dans un espoir d'une meilleure stabilité et sécurité. L'ère du progrès continu suppose une réadaptation perpétuelle face à une civilisation qui remet en question les fondements de la société paysanne traditionnelle.²⁴

La vente des vaches dans les années 1990 corrèle avec les accords de libre-échange et l'introduction des paiements directs. Le lait suisse n'est plus compétitif. Droz et Ott disent d'ailleurs que « l'analyse néolibérale appliquée à l'agriculture suisse revient à souhaiter sa disparition » et « l'agriculture familiale helvétique ne sera jamais compétitive »²⁵.

Ceci touche également aux structures sociales. En effet, la petite exploitation basée sur une économie rurale de subsistance dépend du travail de toute une famille. Le

²⁴ MENDRAS, Henri. *Paysans et la modernisation de l'agriculture*.

²⁵ DROZ, Yvan. MIÉ-VILLE-OTT, Valérie. *On achève bien les paysans*. 2001. 186.

paysan n'est pas seul à travailler. Il est aidé par sa femme qui en plus de s'occuper de toutes les tâches ménagères, le seconde dans la plupart des activités telles que : nourrir le bétail, travaux de boucherie, récolte du fourrage, jardinage... et gère la transformation des produits (beurre, conserves, confitures...). Elle est également touchée par les progrès techniques. La lessive est facilitée grâce à l'introduction du lave-linge dans les foyers. La technique libère du temps à la femme. Les améliorations apportées au niveau du chauffage en passant des fourneaux à bois aux fourneaux à mazout témoignent également des progrès techniques touchant le foyer. Les enfants participent aussi activement aux activités agricoles. Ils aident lors des récoltes. Ils vont livrer le lait à la laiterie. La ferme vaudoise est donc basée sur une économie de subsistance et une structure familiale traditionnelle.

POTENTIELS DE LA TYPOLOGIE

Les maisons rurales ont été construites sous une politique agricole radicalement différente du contexte actuel. Pour pérenniser leur exploitation, les agriculteurs doivent passer d'une production laitière et d'élevage à une production céréalière et d'hydrates de carbone. Ces changements demandent une réaffectation dans l'usage des locaux agricoles. La construction de hangar reflète déjà ce besoin qui était présent au XXème siècle. Cependant, ces constructions ont mené à l'abandon des anciens espaces agricoles comme la grange, l'écurie, les boîtes, ne répondant plus aux normes actuelles. Ces espaces doivent être repensés, mais sont aussi une opportunité au vu des changements que l'agriculture subit actuellement.

La ferme vaudoise a été construite dans un contexte où la nature était perçue uniquement comme une ressource productive. En campagne la nature est une ressource dont notre vie dépend. Or, la nature présente également des qualités de confort, probablement amenée par le romantisme, dans le sens où elle fait du bien. C'est ce qui s'appelle l'aménité environnementale. Cette définition permet de valoriser la biodiversité, mais établit surtout un rapport plus métaphysique ou transcendant avec la nature.

La typologie de la ferme vaudoise a su résister aux évolutions des pratiques agricoles, sans fondamentalement changer. Ceci démontre une certaine flexibilité. L'une des richesses principales de cette typologie se trouve dans une répartition très définie des espaces en lien avec leur fonction. Ainsi la partie habitation se distingue aisément du rural grâce au **corridor** traversant qui consiste en un véritable espace tampon. Il sert à la fois d'espace distributif et d'espace non-chauffé séparé de la grange par un mur coupe-feu, ce qui permet d'isoler le logement des déperditions thermiques, à conditions d'améliorer l'isolation de tout le bâtiment. C'est un seuil qui permet également de se déplacer facilement de l'avant à l'arrière de la maison. Il a aussi bien une valeur fonctionnelle que thermique.

Le poêle de la cuisine constitue un **foyer**, caractéristique des maisons rurales. Cependant, dans le cas étudié, celui-ci se trouve contre le mur pignon, ce qui implique des déperditions de chaleur. Dans d'autres exemples, le poêle à catelle se trouve contre le mur séparant la cuisine de la chambre de derrière. Cette solution présente un véritable potentiel de confort, puisque, en plus de chauffer deux pièces, les catelles permettent la diffusion de la chaleur. Mise à part le corridor, il n'existe pas d'accès direct de l'intérieur de l'habitation à l'extérieur. Ceci dénote d'une typologie fonctionnelle, mais qui mérite d'évoluer avec le mode de vie actuel. Il paraîtrait confortable d'avoir un accès direct du séjour à l'arrière de la maison qui permettrait de profiter de la vue sur le verger.

Considérer la maison comme une entité, avec un seul propriétaire, permettrait de réunir les deux **ruraux** et de les considérer comme un seul grand espace en conservant la structure de la charpente. Ceci apporterait une plus grande flexibilité de l'espace et de le réorganiser en fonction des normes et pratiques actuelles. De plus, cela pourrait donner une nouvelle dynamique en se concentrant pas seulement sur la production, mais également sur la transformation de denrées, avec, par exemple, l'introduction d'un pressoir.

La structure sociale de la ferme est aussi menée à évoluer. Elle ne dépendrait plus forcément d'une famille nucléaire. De nouvelles formes de cohabitation peuvent être imaginées.

Le **hangar**, comme structure libre, offre une grande flexibi-

lité et permettrait d'aménager des espaces qui ne peuvent pas se trouver dans le rural associé à la maison.

Le **verger** fait partie intégrante de la typologie de la ferme vaudoise, principalement dans le nord vaudois. Il constitue une bonne base pour tendre vers un modèle de permaculture en y associant des plantes compagnes ou en plantant des haies vives. Dans cas-ci, sa forme changerait radicalement, mais permettrait une diversification de la production et l'optimisation de la parcelle. Il existe également des exemples ancestraux comme la culture en *joualle* qui consiste à planter de la vigne au pieds des arbres fruitiers qui leur sert de tuteur. Cette solution conserverait davantage la forme du verger existante. La réintroduction de l'élevage à petite échelle apporterait une richesse supplémentaire. Les moutons ou les chèvres, plus petits que les vaches pourraient loger dans l'étable existante.

Toutes ces propositions vont dans le sens de revenir à une exploitation à petite échelle. Plusieurs exemples existent déjà dans le canton de Vaud, comme la ferme arc-en-ciel à Juriens. Ce modèle implique la multiplication des petits domaines, et donc une augmentation du nombre d'agriculteurs, mais suppose également une réorganisation du territoire.

*« Préserver ce patrimoine rural, c'est aussi protéger un mode de vie qui tend à disparaître, c'est maintenir une relation étroite entre une gestion raisonnée du paysage, de celle de la nature et la continuité d'une qualité des relations humaines liée à des microsociétés qui tendent à exploser dans les régions en forte voie d'urbanisation. »*²⁶

²⁶ GLAUSER, Daniel. Histoire et avenir des fermes vaudoises.



ANNEXES

Entretien du 23.10.23 avec M. Valdy Pidoux.

Plan de l'exploitation du domaine de la Palud, 1/5000

ICONOGRAPHIES

Fig.1. Vue aérienne de Cronay. Auteur et date inconnus. <https://www.flickr.com/photos/104729037@N08/>

Fig.2. Vue aérienne de Cronay. Auteur et date inconnus. e-pics. Image Archive, ETH Library. <https://ba.e-pics.ethz.ch/main/galleryview/qsr=cronay>

Fig.3. École de Cronay. Auteur et date inconnus. <https://www.ecoles-yvonand.ch/wp-content/uploads/sites/79/2013/10/CronayCollege.png>

Fig.4. Fontaine du Grand Borgeaud, Cronay. Auteur et date inconnus. <https://www.flickr.com/photos/104729037@N08/51162903976/>

Fig.5. Église du village de Cronay. Mlle Meyer (institutrice du village). Septembre 1986. <https://www.flickr.com/photos/104729037@N08/15871608445/in/album-72157649445090421/>

Fig.6. La Palud. Avril-Mai 1960. <https://www.flickr.com/photos/104729037@N08/23754277864/in/album-72157661215022143/>

Fig.7. Vue sur la Rappe. Mlle Meyer (institutrice du village). 1962. <https://www.flickr.com/photos/104729037@N08/24253981754/in/album-72157663839882950/>

Fig.8. Vue sur la Rappe avec une herse. Mlle Meyer (institutrice du village). 1962. <https://www.flickr.com/photos/104729037@N08/24253980524/in/album-72157663839882950/>

Fig.9. Attelage à la Maladière. Auteur inconnu. Septembre-octobre 1959. <https://www.flickr.com/photos/104729037@N08/23754443784/in/album-72157663373452442/>

Fig.10. Dans un champ de la Maladière. Auteur inconnu. Septembre-octobre 1959. <https://www.flickr.com/photos/104729037@N08/24087043780/in/album-72157663373452442/>

Fig.11. Héli Pidoux sur son tracteur. Auteur inconnu. Printemps 1962. <https://www.flickr.com/photos/104729037@N08/24882138525/in/album-72157663839882950/>

BIBLIOGRAPHIE

Maisons rurales vaudoises

BIERMANN, Charles, *La maison paysanne vaudoise*. Publications de la Faculté des lettres, Université de Lausanne 9. Lausanne: F. Rouge, 1946.

BURNIER, Henri instituteur. *Maisons paysannes vaudoises: architecture et histoire*. Yverdon-les-Bains : éditions de la Thièle, 1982.

GLAUSER, Daniel. *Les Maisons rurales du canton de Vaud. Du Gros-de-Vaud à la Broye*. Consulté le 4 octobre 2023.

GLAUSER, Daniel. *Histoire et avenir des fermes vaudoises*. Collection Patrimoine vaudois. Lausanne: Favre : Les Retraites populaires, 2013.

LÉCOLE, Pauline, et Sophie THOYER. « *Les atouts des petites fermes* »: *Revue Projet* N° 383, no 4 (5 juillet 2021): 52-56. <https://doi.org/10.3917/pro.383.0052>.

Agriculture suisse

DROZ, Yvan. *De la monoculture de la vache à l'auto-exploitation : quelle économie pour quelle agriculture ?* Genève : IUED.

DROZ, Yvan. MIÉVILLE-OTT, Valérie. *On achève bien les paysans*. 2001

HOFFMAN, Blaise. *Faire paysan*. Genève : ZOE, 2023

Géographie et histoire suisse

“Geoclip Air - R 4.15.0 - Indicateurs : Cartes, Données et Graphiques.” Accessed December 28, 2023. https://cartostat.vd.ch/#bbox=2529974,1186771,26485,20556&c=indicator&i=pop_natio.pop_31_12&s=2022&selcodgeo=5910&view=map1.

HEUBI, Philippe. «Cronay», in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 27.01.2011. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/002631/2011-01-27/>

Office fédéral de la statistique (OFS). *Reflets de l'agriculture suisse*. Edition 2004

MONBARON, Patrick-R. «Yverdon», in: Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 29.10.2012. <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/007585/2012-10-29/>, consulté le 28.12.2023.

Permaculture

CHAKROUN, Leila. “La permaculture au sein des dynamiques territoriales : leviers pour une mésologisation de l’agriculture suisse.” *Développement durable et territoires*, no. Vol. 11, n°1 (April 30, 2020). <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.14784>.

LÉCOLE, Pauline, & THOYER, Sophie. “Les atouts des petites fermes:” *Revue Projet* N° 383, no. 4 (July 5, 2021): 52–56. <https://doi.org/10.3917/pro.383.0052>.

Ouvrages sociologiques

ELLUL, Jacques. *La Technique ou l’Enjeu du siècle*, Paris, Economica, 2008, 3e éd. (1re éd. 1954 Armand Colin)

GERVAIS, Mathieu. *Le paysan dans l’imaginaire écologique : l’utopie rustique d’Henri Mendras*. *Revue du MAUSS* n° 42, no. 2 (December 1, 2013): 339–53. <https://doi.org/10.3917/rdm.042.0339>.

LATOURE, Bruno. *Habiter la Terre*. 2021

MENDRAS, Henri. *La fin des paysans*. Paris : S.E.D.E.I.S. 1967

MENDRAS, Henri. *Les sociétés paysannes*. Paris : Gallimard 1995 Nouvelle éd. refondue

MENDRAS, Henri. *Paysans et la modernisation de l’agriculture*. [Paris] : Centre national de la recherche scientifique 1958

Films et reportages

ROHRBACH, W. (Réalisateur). (1992). Fernand Cuhe (Témoins des deux terres) [Film]. Association Films Plans Fixes. https://www.europeana.eu/fr/item/523/https___memobase_ch_record_apf_001_1106.

YERSIN, Yves. *Les petites Fugues*. 1979

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m’ont aidé et apporté leur soutien pour ce travail.

Merci au professeur Nicola Braghieri et à Peter Zurrbrügg pour leurs conseils et leur apport.

Je remercie également la famille Griesel pour m’avoir généreusement ouvert les portes de leur chez eux et permis d’effectuer un relevé de la ferme dont ils sont désormais propriétaires.

Un grand merci à Valdy Pidoux pour avoir accepté de raconter l’histoire du domaine de la Palud dans lequel il a grandi, et de revenir sur le vécu de ses jeunes années qui n’était pas forcément évident.

Merci aussi à Fernand Henny, qui, en tant qu’agriculteur d’une exploitation au Mont-sur-Lausanne, m’a partagé son point de vue sur les politiques agricoles actuelles avec les paiements directs et comment cela impacte son travail. Il a également exprimé son ressenti face à cette situation et comment cela affecte l’image de la paysannerie.

Je remercie enfin ma famille pour les anecdotes racontées, en tout particulier à ma maman pour toutes les informations transmises sur Cronay, sur la ferme et sur son enfance, ainsi que pour les nombreuses relectures.

